

# Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

décembre 2003 - No 23



*Dessin d'Elsa Cauderey*

J.A.B. 1004 LAUSANNE  
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

**Nouvelle campagne pour la défense du service civil, p. 2**

**Jean-Philippe Faure s'exprime sur l'empathie, p. 23**

Changement de nom du CMLK, p. 5

Formation de formateurs/trices  
à la non-violence ? p. 11

Poursuivre les criminels de guerre :  
une initiative à signer, p. 12-13

Liste des prisonniers/ères pour la  
paix, p. 19-21

### Merci !

Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu le CMLK et contribué à une culture de la non-violence durant cette année 2003.

Toute l'équipe active du CMLK vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

*"Un sage n'abandonne pas la justice aux caprices du hasard, ni ne souhaite qu'elle triomphe par le pouvoir d'une majorité".*

H.D. Thoreau, La désobéissance civile

## IMPRESSUM

« **Terres civiles** » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les «petit budget ». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

### Responsable de la présente édition :

Sandrine Bavaud

### Ont apporté leur contribution :

Solange Bonù, Violetta Fasanari-Bourquin, Théo Buss, Florent Cosandey, Jean-Philippe Faure, Roger Gaillard, Olivier Grand, Jean Grin, Michel Mégard, Marc Monney, Amélie Perroud, Maurice Reymond, Anne-Lise Visinand

**Impression :** Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

### Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King  
52, rue de Genève  
1004 Lausanne - Suisse  
Téléphone : 021 661 24 34  
Télécopieur : 021 661 24 36  
Courrier électronique :  
info@cmlk.ch  
Sur Internet : <http://www.cmlk.ch>  
Compte postal : 10-22368-6

## Pour un service civil durable

En février, le CMLK invitait sur le plan national les différentes « Permanences Service Civil » à adresser un courrier à Joseph Deiss, chef du Département fédéral de l'économie. Nous y faisons notamment part de notre inquiétude de la mise en œuvre de programmes prioritaires. Nous y voyions une limitation, pour les civilistes, du choix des possibilités d'affectation, avec pour conséquence une probable démotivation. Nous estimions également que de nombreux établissements éprouveraient de profondes difficultés sans l'appui des civilistes sur lequel ils ont pu compter jusqu'à présent. Une perte pour le milieu associatif et la société civile en général. Nous craignons aussi que le service civil soit utilisé par la Confédération afin de combler les lacunes dans certains domaines qui manquent remarquablement de main d'œuvre et d'argent (voir également Terres Civiles no 22). La réponse de M. Deiss était "claire", les programmes prioritaires prévus serviront à réaliser des objectifs d'efficacité, à accomplir une mission utile et par ailleurs à conférer au service civil une image spécifique. Laquelle ?

Bref, non seulement cette réponse ne nous convenait pas, mais surtout les « Permanences Service Civil » prenaient conscience qu'elles ne seraient pas consultées en vue de l'élaboration de la nouvelle ordonnance sur le service civil. Le 23 juin, le CMLK rencontrait alors la *Permanence Service Civil de Genève* pour discuter des possibilités d'action pour contrer la généralisation des programmes prioritaires et, en juillet, l'ensemble des permanences recevait une proposition. Mais, en octobre, le CMLK loupait le coche. Il ne s'était pas rendu au *Comité Suisse pour le Service Civil* (CSSC). Non seulement il n'y avait pas de représentant de la Suisse romande, mais en plus, au lendemain de ce comité, le CMLK, la Permanence-GE et le GSsA adressaient aux différentes permanences un Appel « **Non à la généralisation des programmes prioritaires - pour un service civil au service de toute la communauté** », alors que le CSSC souhaitait dénoncer la volonté de ne plus exonérer une grande partie des établissements d'affectation, principalement le milieu associatif, de la taxe prévue lors de

l'engagement d'un civiliste. Malgré tout, du côté de la Suisse romande, nous avons décidé de poursuivre notre initiative et avons repris contact avec les différentes permanences par voie de courrier électronique.

Après avoir considéré les remarques des uns et des autres, nous sommes parvenu-e-s en octobre à une version finale, à laquelle s'est rattachée l'*Association Suisse des Civilistes*. C'est ainsi qu'à fin octobre, début novembre pour la Suisse allemande, l'ensemble des établissements d'affectation recevait notre Appel pour signature jusqu'au 17 novembre. Il demande au Conseil fédéral de renoncer à la généralisation des programmes prioritaires, de manière à assurer un service civil au profit de l'ensemble de la collectivité, sans précariser l'emploi de secteurs d'activité entiers et sans déstructurer les organisations d'intérêt public. Plus de 100 établissements d'affectation y ont répondu positivement.

A la veille de boucler ce numéro de «Terres Civiles», mercredi 26 novembre, mais aussi à la veille de la remise de l'Appel signé à Joseph Deiss et d'une conférence de presse sur le sujet, nous ne pouvons pas savoir quelles seront les répercussions au niveau de la presse, ni auprès du Conseil fédéral. La conférence sera bilingue et les intervenant-e-s s'exprimeront non seulement sur les programmes prioritaires, mais également sur l'exonération de la taxe. Nous avons déjà reçu le soutien du *Conseil Suisse des Activités de Jeunesse* et attendons la réponse du *Syndicat des services publics*. La suite de cette campagne sera précisée lors du prochain CSSC, le 10décembre 2003.

Sandrine Bavaud

Pour que le service civil ne soit pas détourné de son but premier, il est impératif que le cercle des personnes qui s'est mobilisé durant cette année s'agrandisse. Aussi, du côté du CMLK, nous souhaiterions créer un nouveau groupe de travail service civil.

Info : 021/661.24.34 - info@cmlk.ch

## SOMMAIRE

**4-7 Vie du Centre**

Olivier Grand, nouveau membre du comité  
Changement de nom du CMLK

**8-9 Bettelheim, la part de l'ombre****10 Honneur à Hélène Monastier****11 Formation de formateurs/trices à la résolution non-violente des conflits****12-13 Poursuivre les criminels de guerre**

Une initiative populaire fédérale à signer

**15 Solidarité avec la Palestine****16 Service civil : du côté du Tessin****17 Votre avis sur Terres Civiles nous intéresse****18-21 Internationale des résistant-e-s à la guerre**

Aux Etats-Unis, la résistance à la guerre de Bush en Irak existe

Liste des prisonniers/ères pour la paix

Objection en Corée du Sud

**22-23 Centre de documentation**

Empathie et communication non-violente, un ouvrage de Jean-Philippe Faure

**24 Ni hérisson, ni paillason**

Une nouvelle exposition du CMLK

## EDITORIAL

## Des revendications à défendre !

La non-violence et le féminisme ont deux points en commun. Ces deux approches ne sont pas définies une fois pour toutes et elles tendent de plus en plus à être détournées de leur sens. Ainsi, l'ensemble des féministes n'est pas regroupé au sein d'un même mouvement. Nous avons par exemple les égalitaristes pour lesquelles les femmes doivent avoir les mêmes droits que les hommes (pouvoir être incorporées dans l'armée) ou les différentielistes qui appellent à la reconnaissance des spécificités dites féminines (pour une rémunération du travail domestique). S'il n'existe donc pas

toujours de revendications communes entre toutes les féministes, leurs réflexions sont néanmoins de plus en plus détournées. Au nom de l'égalité des sexes, l'âge de la retraite des femmes en Suisse s'est vu relevé, très probablement à l'encontre des attentes d'une majorité d'entre elles.

Du côté des mouvements non-violents, tous ne s'accordent pas sur l'intention non-violente du démontage du MacDonald de Millau par les paysans du Larzac, dont José Bové faisait partie, pour lutter contre la « mal-bouffe ». Mais au-delà des divergences, il n'en demeure pas moins que les principes de la non-violence sont aussi de plus en plus détournés. Tel a été le cas de la politique de Marketing d'Apple avec sa campagne « Think different » en se référant notamment à « l'image » de Gandhi. Plus récemment, en ce mois de novembre, le *Kiwanis* a organisé une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne sur le thème « Pour une vie non-violente »,

stipulant notamment que nous devons cesser de nous écouter pour mieux aider autrui. Des propos ne correspondant nullement à la définition imagée de la non-violence avancée par le CMLK : ni hérisson, ni paillason. Enfin, si l'apport de la non-violence est de plus en plus utilisé dans le domaine du développement personnel, la non-violence ne se limite pas pour autant à cet aspect.

Pour une approche plus « juste » de la non-violence, le CMLK vous invite en janvier à sa nouvelle exposition (p. 24), à rejoindre le comité de rédaction de « Terres Civiles » (p. 17), à participer à un groupe de travail portant sur la défense du service civil (p. 2) ou encore vous propose une formation de formateurs/trices à la résolution non-violente des conflits (p. 11). Alors que des luttes ont conduit à de réels acquis sociaux, ne l'oublions pas et assurons la relève.

Bonne lecture !

*Sandrine Bavaud*

## Le comité du CMLK prend des ailes

### Un nouveau membre se présente

Arrivé il y a peu au comité, voilà déjà l'occasion de me présenter dans *Terres Civiles*. Carte d'identité : domicilié à Lausanne, marié et père de deux enfants, je travaille actuellement, comme éducateur spécialisé, dans le cadre d'une mesure active du chômage pour adolescents. J'y donne des cours d'informatique.

Un long cheminement m'a amené à avoir envie de devenir membre du CMLK. En tant que professionnel dans le social, voilà près de dix ans que ma réflexion se portait sur les questions de la violence au sein de mon travail. Quelques auteurs ont jonché cette réflexion, d'abord des classiques comme René Girard, Michel Foucault. Puis, la rencontre avec le yoga m'a amené à porter un intérêt plus grand pour l'Inde. Je suis donc inévitablement tombé sur Gandhi qui a beaucoup changé ma conception de l'existence. Les philosophies orientales ont peut-être quelque chose que les approches occidentales n'ont pas. Il s'agit du lien



indissociable entre théorie et expérience. Il était dès lors évident que l'accomplissement de mon service militaire devenait très problématique. C'est donc bien le refus de cette violence qui m'a amené à demander

un service civil et à motiver mon conflit de conscience. Cette procédure et les conseils auprès de la permanence du CMLK m'ont fait découvrir un nouvel aspect de la violence : la non-violence. Sans réussir vraiment à comprendre la nuance, j'ai le sentiment que l'appréhension de la non-violence est bien plus libératrice. Elle est très différente de l'approche de la violence, comme si l'une se limitait à de la prévention alors que la deuxième offre une alternative réelle. Ce sont deux attitudes très différentes que je ne m'explique pas vraiment pour l'instant. Adhérer au comité du CMLK devenait alors presque une occasion pour peut-être mettre à jour cette intuition. Je dois par ailleurs remercier ses membres car je m'y suis senti très bien accueilli. Sur ce, je suis curieux de découvrir cette association et de pouvoir contribuer à sa cause.

*Olivier Grand*

## Humeur : la dérive sécuritaire

La dérive ou le délire comme le titrait 24Heures, c'est comme on veut. Dans tous les cas, il y a inflation galopante des mesures de sécurité lors de manifestations style G8 (40 millions, 30'000 soldats et policiers) ou Forum économique mondial (WEF) de Davos. Il faudrait plutôt parler de démesure si l'on se souvient que pour le WEF 270'000 francs avaient été affectés à la sécurité en 1988, montant qui a passé en 2002 à 7 millions et qui est prévu à hauteur de 18 mios ! cette année. Alors que l'effectif de l'armée avait paru pléthorique lors de la dernière manifestation davosienne, le Conseil Fédéral le fait passer de 1'800 à 6'500 soldats soit presque quatre fois plus. On parle déjà de camp retranché.

Outre le fait que le Parlement devra se prononcer sur cet engagement, la décision du Conseil fédéral démontre une peur de voir des éléments non contrôlés «Black

Bloc» ou autres hooligans s'adonner à des actes de sabotage et de pillage. La seule présence de ces gens-là justifie-t-elle un investissement pareil? Certes, non. Les autorités font allègrement l'amalgame entre altermondialistes et casseurs pour s'assurer béatement que les biens physiques et l'ordre public soient respectés. Il faut aussi constater que le pouvoir politique suisse n'est pas habitué à voir la société civile s'exprimer physiquement et massivement d'une autre manière que par un bulletin de vote, seule expression admise comme légalement acceptable. Tout autre engagement est toléré mais sous des conditions drastiques et généralement non négociées.

Il ne fait pas de doute que la progression des forces militaro-policières ne fait que renforcer les velléités belliqueuses des casseurs. Ce faisant, c'est à la crédibilité des manifestants, pacifistes pour l'occasion,

que l'on porte atteinte.

La seule solution à mes yeux est celle qui reste hélas encore utopique. Les autorités doivent composer avec les responsables des associations prenant part à ces manifestations afin qu'ils reçoivent des prérogatives de sécurité dûment rémunérées. On économisera des millions et c'est une manière d'engager la responsabilité de la société civile comme on peut le voir, certes timidement, dans le cadre de l'agenda 21 de certaines villes suisses. Car l'engagement des protestataires ne saurait faiblir et on ne résout rien par celui d'une force de persuasion coercitive devant des dizaines de milliers de manifestants.

*Maurice Reymond*  
*Membre du comité*

# Et si vraiment le CMLK allait changer de nom !?

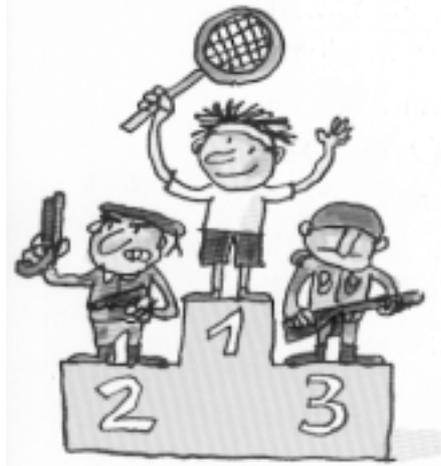
*Le précédent numéro de Terres Civiles vous conviait à une assemblée générale extraordinaire pour décider d'un éventuel changement de dénomination de l'association. Si la majorité des participant-e-s étaient d'accord sur le principe, aucune proposition n'a connu une adhésion marquante. La discussion a ainsi pu être enrichissante. Elle a porté sur une vingtaine de noms, quatre d'entre-eux ont été retenus.*

Alors que 10 personnes étaient présentes et que 17 personnes s'étaient excusées, faut-il parler d'un record participatif ou d'un manque d'intérêt pour l'avenir du CMLK ? A mon sens, il faut croire que les membres du Centre Martin Luther King sont davantage interpellés par les services proposés que par la dénomination du Centre. Si cette interprétation m'appartient, elle pourra encore être vérifiée dans les mois à venir puisqu'il sera toujours possible de s'exprimer sur le sujet en vue de la prochaine assemblée générale, à l'occasion de laquelle le comité soumettra une proposition « définitive ».

## Sur le principe d'un changement

Avant d'entrer dans le vif du sujet « quel nouveau nom souhaitons-nous ? », nous avons débattu sur le principe « souhaitons-nous un changement de nom ? ». Il s'est avéré qu'à l'exception d'une abstention, toutes les personnes y étaient favorables. La discussion a été brève vu que le CMLK

avait déjà abordé cette question à plusieurs reprises (voir notamment Terres Civiles 22). De cette entrée en matière, plusieurs éléments ont été confirmés. Le risque que le CMLK perde la notoriété acquise après



Dessin de Jacques Azam, tiré de "La violence et la non-violence", Les goûters philo

35 ans d'existence, que des membres ne s'identifient plus au Centre ou aient l'impression que l'histoire du Centre ne soit plus respectée et enfin que les coûts engendrés, en temps et en argent, pour l'ensemble du matériel à actualiser, ne soient pas à la hauteur du défi. Un nouvel argument a aussi été mentionné, à savoir que le CMLK pourrait perdre des subventions. Si ces remarques ne sont pas à minimiser, l'opportunité de changer de dénomination est restée convaincante. D'une part, il a été estimé que la notoriété du Centre était moindre que ce que nous aimerions, probablement par le fait que le Centre Martin Luther King est trop souvent mis en relation avec la lutte contre le racisme ou le protestantisme : changer de nom est l'occasion de mieux refléter les buts du Centre en tant que lieu ouvert et laïc. D'autre part, si effectivement une telle perspective engendre des coûts, à relativiser en termes financiers, une meilleure visibilité du Centre contrebalance ce fait, car nous pourrions alors espérer de nouveaux et de nouvelles

## Pour une culture de la non-violence, soutenez les activités du Centre Martin Luther King !

- ☛ Je m'engage à trouver un ou une nouvelle membre.
- ☛ J'offre un abonnement à Terres Civiles (Fr. 25.-/4 numéros).
- ☛ Je verse Fr. .... pour l'adaptation du matériel d'information à la nouvelle loi sur le service civil  pour la campagne "Non à la généralisation des programmes prioritaires"  pour le boycott des firmes commerciales soutenant financièrement l'administration Bush  pour l'exposition "Ni hérissos, ni paillassos" pour l'édition de la brochure "35 ans du CMLK"  pour promouvoir les formations à la résolution non-violente des conflits  pour les activités quotidiennes du Centre.
- ☛ Je souscris au CMLK à raison de Fr. ...., en .....versements pour l'année 2004.

Mes références : .....

.A retourner au CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne - Merci de tout coeur !

membres. Dans tous les cas, si un nouveau nom devait être choisi, le comité devra définir une stratégie de transition.

### *Quel nom souhaitons-nous ?*

Dans un premier temps, les réflexions et propositions de noms reçues par écrit, et plus particulièrement celles qui n'étaient pas reflétées dans le précédent *Terres Civiles*, ont été transmises à l'assemblée. D'autres suggestions ont encore été proposées par les personnes présentes ainsi que tout au long de la soirée.

Trois noms, connaissant déjà une forte identité en France, ont directement été écartés : Mouvement pour une alternative non-violente, Non-violence Actualité et Alternatives non-violentes. Puis, nous avons essentiellement travaillé autour de mots-clés. Différentes propositions de dénomination ont ainsi été rapidement rejetées :

- « **Romandie** » nous renvoyant à une volonté, datant du début du 20<sup>ème</sup> siècle, de défendre une race romande.

- « **Romand** » permet de centrer les buts du CMLK, promouvoir la non-violence en Suisse romande, mais demeure trop restrictif, la non-violence ne se limitant pas au local.

- Il a également été confirmé que les termes d'« **initiation** » et de « **paix** » n'étaient pas appropriés. L'un étant trop ésotérique et élitaire, l'autre conduisant à une ambiguïté avec le pacifisme et ne remettant pas en cause les moyens pour parvenir à la paix.

- D'autres mots-clés ont connu une discussion plus approfondie avant d'être écartés. « **Information** » ne reflète pas la dimension active propre à la non-violence ; « **Mouvement** » ne définit plus la vie du Centre et tend à être trop à la mode ; « **Réseau** » perçu finalement comme trop prétentieux ; « **Promotion** » a pour avantage de marquer une volonté d'aller de l'avant, mais a inversement une connotation d'ordre trop publicitaire, productiviste et commercial pour avoir été en définitive considéré comme non durable.

- « **Ressource** » a été particulièrement apprécié et débattu. Il évoque la pluridisciplinarité, l'idée de réseau, d'information, de conseil, de service, d'accueil et de formation et, inversement, renvoie à la pro-

ductivité, la mode, la consommation. En définitive, ce mot-clé est apparu comme trop abstrait, probablement dû au fait que, de nos jours, il est très utilisé.

- Enfin, la proposition « **non-violence.ch** » a été écartée. Très appréciée par certaines personnes, elle a finalement été perçue comme étant trop virtuelle et trop à la mode.

Outre « **non-violence** » qui devait impérativement apparaître, tout en restant attentifs que cette approche est malencontreusement souvent reliée à la passivité, deux autres mots-clés ont encore retenu notre attention. Si la pertinence de l'un d'eux a connu une très large adhésion, il en a été différemment pour le deuxième puisque le débat n'a pas conduit à un consensus :

- « **Centre** » nous renvoie à une plaque tournante, délimite un lieu et permet un lien avec le nom actuel (Centre M.L.K). Un mot-clé à conserver.

- « **Action** » a pour avantage de ne pas laisser croire que le Centre se restreint à de l'information. Au contraire, ce mot-clé nous renvoie à du concret et à une approche préventive. Il a été perçu comme séduisant et comme une réponse au préjugé selon lequel la non-violence est passive. Parallèlement, des limites ont été posées. Ce mot-clé peut faire peur et, dans ce sens, il serait peut-être préférable de parler non pas d'« **Action non-violente** », mais de « **non-violence active** ». De l'avis de certaines personnes, il est impératif de mentionner ce mot-clé pour éviter que la non-violence ne soit associée à de la passivité. Pour d'autres, la non-violence étant par définition active, il n'est pas nécessaire de le valoriser. D'autre part, il a été souligné que l'idée d'action n'est pas explicite en soi.

### *Quelles conclusions ?*

Il s'est avéré essentiel de choisir un nom court, clair et dynamique, facile à dire au téléphone et à retenir et n'étant pas à la mode. Alors que l'une des pistes de départ était de se centrer sur un acronyme, dont la plupart des propositions étaient par ailleurs déjà utilisées par d'autres organisations ou réservées, il est paru plus important de s'arrêter sur un nom simple. C'est probablement pour la même raison que nous n'avons pas débattu sur les possibilités de

sous-titres. Ainsi, après deux heures de discussion, 4 noms ont été retenus :

- ◆ **Centre pour la non-violence**
- ◆ **Centre pour la non-violence active**
- ◆ **Non-violence active (NOVIA)**
- ◆ **Centre de ressources pour l'action non-violente (CRAN)**

Des propositions que le comité a la charge d'évaluer et de faire de même au cas où de nouveaux noms seraient soumis et dont les mots-clés n'auraient pas encore été débattus jusqu'ici.

Suite à cette assemblée générale extraordinaire, le comité s'est déjà réuni. Il a été décidé de procéder à une évaluation auprès de trois catégories de personnes : membres actifs du CMLK, personnes inconnues et professionnels (graphistes, journalistes, scientifiques...). Le double objectif demeurant : mieux refléter les buts du CMLK afin d'augmenter le nombre de membres et de rester en concordance avec l'identité du CMLK afin que chacun et chacune puisse se reconnaître dans la nouvelle dénomination.

Le comité s'est déjà arrêté sur une nouvelle proposition - « **Non-violence pour tous** » - sans savoir encore si elle serait retenue ou non. En effet, il reste encore au comité de déterminer si ce nom est discriminant ou non dès lors qu'il introduit un générique considéré comme étant neutre. Avis donc aux personnes pour lesquelles le langage a une influence sur les comportements et, inversement, à celles convaincues que la « **Neutralité** » du langage introduit une juste reconnaissance des femmes.

Bien souvent, il a été question de changer le nom du Centre Martin Luther King. Depuis le printemps 2003, un débat sérieux s'est enrichi, aussi bien au niveau de l'identité du Centre que dans une perspective de valorisation des services proposés. Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui ont participé à cet échange, et je garde l'espoir, que nous changions de nom ou pas, que la décision finale participera à une culture de la non-violence.

*Sandrine Bavaud*  
*Secrétaire associative du CMLK*

## Une galerie de souvenirs : le «livret anniversaire» des 35 ans du Centre

La fin de l'année approche à grands pas et il est désormais temps de vous donner des nouvelles du livret prévu pour célébrer les 35 ans du CMLK. Pour mener à bien un projet aussi dense, nous avons sollicité de nombreuses personnes, membres actifs et secrétaires. De beaucoup nous avons reçu des renseignements précieux agrémentés de précisions sur la vie du Centre et sur certains événements particuliers qui en ont émaillé le quotidien. D'autres ont accepté de partager une partie de leur vécu au CMLK en rédigeant un ou plusieurs articles sur des thèmes

proposés. Nous aimerions ici, remercier l'ensemble des personnes qui, de près ou de loin, par leur concours ou leurs encouragements, ont participé à réaliser ce dessein de «livret anniversaire».

Le livret s'articule autour d'une vingtaine de thèmes. Ils reprennent de manière non exhaustive les grands événements qu'a vécu le Centre au cours de ces 20 dernières années. En effet, il ne nous a pas paru nécessaire de mettre en évidence les activités du Centre dès ses débuts, cela ayant été fait dans un autre opuscule, en 1988, lors



Manifète à Berne, remise théâtrale pour un service civil de solidarité, 1999

des 20 ans du CMLK. La sélection des sujets n'a pas été une tâche aisée, tant est riche et foisonnant le nombre d'actions, de manifestations, de soutiens ou de créations auxquels le Centre a participé. Nous avons par conséquent choisi ceux qui, par un aspect ou un autre, mettaient en relief l'actualité du Centre à un moment donné. Certains textes ne sont pas encore rentrés, mais beaucoup sont désormais prêts à être mis en page. Malgré le peu d'énergies à disposition, il existe une grande motivation pour créer ce fascicule et le tri des archives, leur

lecture ainsi que la rédaction d'articles les concernant ont été vraiment enrichissants. Ce qui étonne le plus c'est le nombre de démarches auxquelles le Centre s'est associé, ainsi que la qualité du travail effectué, alors que le CMLK dispose de moyens somme toute limités. Nous avons également prévu l'organisation de plusieurs événements (fête, émission tv, etc.) pour cette année anniversaire. Par le manque de force et les réalités économiques, seuls quelques-uns verront le jour.

Quant au terme de rédaction du «livret-souvenir», il est prévu pour le mois de janvier prochain. Une présentation devrait être faite au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne le 7 janvier 2004 au cours du vernissage de l'exposition «Ni hérisson, ni paillasson». Nous vous donnons rendez-vous au début de l'année prochaine pour prendre connaissance du «livret des 35 ans».

*Pour les 35 ans du CMLK  
Marc Monney*

## Nouveau !

Dans « Terres Civiles » il sera désormais possible de faire paraître vos petites annonces personnalisées : formations, conférences, solidarité, vacances, vente....

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience. Merci de prendre contact avec le secrétariat du CMLK (021/661.24.34 ou info@cmlk.ch) pour connaître les délais de rédaction.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.

# La part de l'ombre

*Bruno Bettelheim aurait eu cent ans cette année. La réputation du célèbre psychologue américain, auteur de livres à succès, rédempteur miraculeux d'enfants autistes, a cependant été ternie, après sa mort, en 1990, par des accusations de maltraitance, portées contre lui par d'anciens pensionnaires ou collaborateurs.*

Survivant des camps de l'Holocauste, puis thérapeute d'enfants, il compte autant de détracteurs que de farouches partisans. De nombreuses «zones d'ombres», dans sa biographie, alimentent encore d'autant la polémique. Certains l'ont même accusé de mythomanie, voire de plagiat. Il ne m'est pas possible, l'on s'en doute, de trancher en quelques lignes entre l'image du «Bon Dr B.» ou de «Beno Bruttalheim», comme le dénomment respectivement ses défenseurs et ses accusateurs. Deux ouvrages récents<sup>1,2</sup>, optant chacun pour une vision diamétralement opposée du personnage, peuvent éclairer mieux que je ne saurais le faire, le lecteur intéressé.

Cette polémique n'a pas revêtu la même importance en Europe francophone qu'aux USA. Peut-être, de ce côté-ci de l'Atlantique, on y a vu, ou voulu voir, une habitude très américaine de désacraliser maintenant ce qui avait été admiré auparavant. Image simpliste, du moins simplifiée, vraisemblablement. Il faut aussi reconnaître que, dix ans plus tôt encore, dès le début des années quatre-vingts, alors que les œuvres principales de Bettelheim commençaient à devenir accessibles aux lecteurs de langue française, des voix s'élevaient déjà faites entendre pour contester son hypothèse de «Mère schizophrénogène», c'est-à-dire cette conception de l'importance du comportement maternel dans le développement, ou non, d'une pathologie de type autistique ou de type schizophrénique chez son enfant<sup>3</sup>. Certes, Bettelheim n'a pas été le seul à soutenir et illustrer ce concept, dont l'origine est plutôt à situer dans les travaux de l'anthropologue Gregory Bateson, travaux qui allèrent donner naissance à l'école dite systémique<sup>4</sup>. Ces mouvements de parents d'enfants handicapés lui reprochaient, à juste titre semble-t-il, certains passages de l'un ou l'autre de ses livres relatifs à son expérience à l'Ecole orthogénique de Chicago<sup>5</sup>, et s'étonnaient du ton ostentatoire d'un homme que l'on savait non médecin (voir encadré).

## Situation extrême

Comprendre ce qui aurait incité Bettelheim à user de violence envers ses jeunes patients mérite

## Bettelheim : éléments biographiques

Bruno Bettelheim est né en 1903 à Vienne, dans une famille de la bourgeoisie juive autrichienne. A la mort prématurée de son père, en 1926, le jeune Bettelheim qui se destinait à une carrière universitaire, doit y renoncer pour reprendre l'entreprise familiale de commerce de bois en gros.

Il se marie en mars 1930 avec Régina Altstadt. Il semblerait que ce soient les premières difficultés rencontrées au sein de son couple qui l'aient incité, vers 1937, à entreprendre une psychanalyse. Tandis que Bettelheim reprend des études universitaires et obtient son doctorat en... histoire de l'art, son épouse héberge chez eux une jeune américaine au comportement perturbé, Patsy, dont Bettelheim, par la suite, évoquera le souvenir comme celui de sa première patiente autiste.

L'Anschluss, le 13 mars 1938, va bouleverser l'existence des Bettelheim. Régina réussit à émigrer aux Etats-Unis grâce à l'appui de la mère de Patsy. Bruno, quant à lui, est interné à Dachau puis Buchenwald, expérience traumatisante dont il tirera ultérieurement le concept de situation extrême. Il finit, cependant, par obtenir lui aussi un visa et rejoint Régina à New York. Le couple se sépare.

Nouvel immigré, Bettelheim obtient un poste d'enseignant dans une petite université, à Rockford et écrit un rapport sur son expérience concentrationnaire : «Individual and Mass Behavior in Extreme Situation», texte qui se heurte longtemps à l'indifférence des milieux intellectuels, avant d'être publié puis, semble-t-il, donné à lire à ses officiers par le général Eisenhower.

En 1944, Bruno Bettelheim est nommé directeur de l'Ecole orthogénique de l'Université de Chicago, un peu contre son gré. Il restructure rapidement l'institution et décide d'y accueillir des jeunes psychotiques. Dès 1950, suite à la parution de son premier ouvrage sur cette école, «Love is not enough», (traduction française : L'amour ne suffit pas, 1970), sa réputation de thérapeute freudien s'étend. Il faudra cependant attendre en 1969, la traduction de «The Empty Fortress » éditée en 1967 (traduction française : La forteresse vide) pour que sa notoriété atteigne la France, notoriété encore accrue en 1974 par la diffusion télévisuelle d'une série d'émissions de Daniel Karlin. Il publiera encore de nombreux ouvrages, abordant diverses problématiques : la relation entre parents et enfants, les contes de fées, les camps de concentration...

Très affecté par le décès de sa seconde épouse, Trude Weinfeld, Bettelheim éprouve également des problèmes de santé. Il met fin à ses jours, à Charter House, maison de retraite, dans la nuit du cinquante-deuxième anniversaire de l'Anschluss, le 17 mars 1990. Il avait quatre-vingt-sept ans.

J.G.

réflexion, que les faits incriminés aient eu lieu ou non. Diverses hypothèses ont souvent été formulées : il est malheureusement fréquent d'entendre même des spécialistes parler d'une nécessaire et irréductible violence dans tout rapport éducatif ! Réfléchir ainsi revient, d'une certaine manière, à se poser en moraliste, mais une autre hypothèse me semble ici préférable.

Côté vie publique, Bettelheim présentait un visage tout à son avantage. De son expérience concentrationnaire, il en tira le concept de «Situation extrême» pour décrire les efforts délibérés des Nazis afin de réduire à rien et d'infantiliser le déporté. Il sut esquisser un parallèle intéressant entre ce genre de situations et la perception du monde extérieur par l'autiste, dont les symptômes, ainsi théorisés, deviennent mode de défense contre un monde extérieur ressenti comme particulièrement angoissant.

Côté vie privée, il semblerait bien que les efforts de théorisation de son expérience concentrationnaire demeuraient insuffisants pour faire taire les scrupules d'un survivant d'avoir pu échapper à l'horreur et à la mort alors que tant des siens n'eurent point sa chance. Les deux biographies citées ici de Bettelheim évoquent, l'une comme l'autre, les cauchemars et autres sautes d'humeur dans l'intimité de sa famille, d'un homme toujours torturé. Le survivant continuait à souffrir, et ses véhémentes réactions, à chaque fois que de nouveaux témoignages sur l'Holocauste venaient à infirmer quelque peu ses constructions théoriques, attestent de sa fragilité psychique.

### ***Divorce avec les mères***

Le second grief le plus communément formulé envers Bettelheim est sa vision particulièrement pessimiste quant au rôle pathogène de la mère dans l'éventuel éveil d'une maladie mentale de l'enfant. Ici, il fait preuve d'une vision freudienne strictement orthodoxe<sup>6</sup>, privilégiant l'acquis sur l'inné.

Son souci thérapeutique, en tant que directeur de l'École orthogénique, conduisit Bettelheim à tenter de créer dans son éta-

blissement une sorte de situation extrême inverse, pour permettre à ses jeunes pensionnaires de s'ouvrir peu à peu à la vie en reprenant confiance en un environnement vécu comme sécurisant. Or, une telle stra-



Bruno Bettelheim

tégie comporte son revers. Non seulement tous contacts entre le jeune et sa famille étaient interdits en début de séjour - et Bettelheim veillait personnellement à ce que ces contacts ne se rétablissent que parcimonieusement en cours de traitement -, mais aussi, il interdisait même à ses confrères l'accès aux lieux de vie de ses patients. L'École conservait ainsi une part non négligeable de mystère et n'en devenait que plus encore la chose personnelle d'un directeur omniprésent (et telle est la plus fréquente et la plus fondée des plaintes formulées par une bonne part de ses anciens collaborateurs les plus proches).

Concernant la maltraitance, on ne saura sans doute jamais en quelle mesure les accusations portées sur son comportement relèvent du fantasme, de la vérité, ou encore de la pure calomnie. En revanche, il est évident que les familles ne pouvaient supporter l'hermétisme de l'institution thérapeutique sans aigreurs. Les ouvrages de Bettelheim ne font que les alimenter, d'une certaine manière. Déjà culpabilisées, ou se sentant telles, les mères d'enfants handicapés furent nombreuses, quoique non unanimes, à témoigner une vive antipathie envers Bettelheim<sup>7</sup>. Il semblerait aussi, selon le témoignage de certains intimes d'un Bettelheim vieillissant, que lui-même

n'ait jamais pardonné à son propre père d'être mort de syphilis, jetant l'opprobre sur sa famille, et n'ait jamais pardonné à sa propre mère une certaine froideur durant son enfance et... de l'avoir fait naître Juif, lui qui, toute son existence durant, malgré un séjour en Israël, ne cessa de se démarquer des siens<sup>8</sup>.

Jean GRIN

### NOTES :

<sup>1</sup>Nina SUTTON: Bruno Bettelheim (Une vie), Paris, Hachette, Collection «Pluriel», 758 pages, 1997.

<sup>2</sup>Richard POLLAK: Bruno Bettelheim ou la fabrication d'un mythe (Une biographie), (traduit de l'américain par Agnès Fonbonne), Paris, Les empêcheurs de penser en rond/ Autisme France Diffusion, 525 pages, (1997), 2003.

<sup>3</sup>Voir à ce propos, l'exemple le plus souvent cité de cette catégorie d'ouvrages, Francine FREDET: Mais, Madame, vous êtes la mère... , Paris, Le Centurion, 202 pages, 1979.

<sup>4</sup>Cf. principalement son article, cosigné, «Vers une théorie de la schizophrénie», paru pour la première fois en 1956 in Behavioral science, dont on trouve une traduction française due à Ferial DROSSOT & Laurencine LOT in Vers une écologie de l'esprit, tome 2, Paris, Editions du Seuil, pp. 9-34, 1991.

<sup>5</sup>La polémique fit particulièrement rage à la parution en 1969 de La forteresse vide, (traduction française de Roland Humery, Paris, NRF-Gallimard, collection «Connaissance de l'inconscient», 588 pages), dont certaines pages se révèlent particulièrement acerbes envers les mères des cas cliniques présentés.

<sup>6</sup>Le Freud de la seconde topique s'entend.

<sup>7</sup>En ce sens, il n'est guère surprenant que la biographie la plus critique de Richard Pollak, ouvrage déjà mentionné, soit co-édité par l'association Autisme France Diffusion.

<sup>8</sup>C'est du moins ce que ses prises de position lors de la parution du journal d'Anne Frank firent dire à nombreux de ses compatriotes.

## 3 octobre 2003 : Hélène Monastier

*Pour commémorer le Bicentenaire du canton de Vaud, 20 portraits de femmes ont été valorisés. Nous reproduisons ici le discours de Simone Chapuis à l'occasion de la pose, à Lausanne, d'une plaque commémorative en l'honneur d'Hélène Monastier. Une pacifiste engagée, au service de la collectivité.*

Si Hélène Monastier était venue aujourd'hui, ici, à une fête, elle aurait éclaté de rire en voyant notre souci à cause du temps incertain et de nos craintes qu'il pleuve comme cette nuit sur vous tous et toutes... elle nous aurait peut-être convaincu de chanter quelques chansons sous la pluie... car elle était - de l'avis de tous ceux et toutes celles qui l'ont connues - gaie, chaleureuse, entraînante, communicative... un vrai soleil, celle qu'il fait bon rencontrer un jour gris où l'on a l'âme ou l'humeur grise.

SALUT ET JOIE, tel est le titre d'une brochure publiée par ses ami-e-s pour le 100ème anniversaire de sa naissance.

SALUT ET JOIE à vous donc qui êtes ici pour rappeler son souvenir.

Dès son enfance, elle a cette qualité de contact, de partage, cette ouverture vers l'autre, les autres : quand, à 10 ans, elle entre à l'Ecole Vinet, c'est son frère de 22 ans qui l'amène et la confie à la directrice ; Hélène est très émue «cherchant à dissimuler son infirmité sous les volants de sa robe» (une poliomyélite contractée à l'âge de 2 ans, lui a laissé une jambe paralysée)... mais tout de suite, elle est heureuse à l'Ecole Vinet. Elle écrira plus tard : *La première matinée ne s'était pas écoulée que je lui avais donné mon cœur. Je ne l'ai jamais repris.*

Vous lirez, dans le chapitre consacré à Hélène Monastier, comment elle est «restée» à l'Ecole Vinet jusqu'à la retraite, ayant troqué le statut d'élève pour celui d'enseignante. Educatrice née, elle a le don de faire sortir de chacune de ses élèves le meilleur, par son respect de la personnalité des enfants, par son amour et aussi par sa sévérité. La direction de l'Ecole l'appréciant tant que, lorsqu'elle offrira par 2 fois sa démission, par crainte que ses activités politiques gênent la réputation de l'Ecole, on la retient, on ne veut pas qu'elle quitte ses classes.

Ses activités politiques et militantes sont si nombreuses que je crains d'en oublier (je citerai 8 exemples) :

- Tout d'abord, elle fréquente la Maison du peuple, créée par Anton Suter, notamment «La Jeune» maison du peuple. Très tôt elle y devient animatrice de groupes d'apprentis, elle découvre ainsi la condition des défavorisés.



- Elle fait la connaissance des socialistes-chrétiens de France et participe à la création d'un groupe à Lausanne que fréquentent notamment quelques membres de l'Union chrétienne de jeunes gens. Elle devient en 1913 la présidente de ce groupe.

- A maintes reprises, Hélène Monastier participe au cortège du 1er mai, ce qui touche beaucoup des militants de gauche qui sont sensibles au fait qu'une maîtresse d'une Ecole pour jeunes filles de bonne famille soit solidaire des travailleurs.

- Hélène Monastier entend en 1917 une conférence de Pierre Ceresole qui l'enthousiasme tellement qu'elle se lève, s'avance vers l'estrade et offre ses services pour une nouvelle cause, le pacifisme et le service civil, cause qu'elle défendra toute sa vie : elle sera aussi présidente du Service civil international.

- Lorsqu'en 1918, pendant la grève générale, un camarade socialiste est arrêté et emprisonné comme agitateur, elle va avec quelques camarades chanter sous les fenêtres de l'Evêché.

- Dès 1919, elle découvre le quakerisme et peu à peu, elle ressent le désir de se joindre à eux, parce qu'ils sont des pacifistes absolus. C'est en 1932 qu'elle est admise chez les

«Amis» et l'année suivante, un groupe se crée en Suisse. Elle sera «clerk», c'est-à-dire présidente du groupe pendant 6 ans et éditera le Bulletin *Entre amis*.

- Elle s'intéresse aussi aux camps de Vaumarcus - où on l'appelait Tante Hélène - et elle y participe chaque fois qu'elle le peut.

- En 1954-55, elle participe à la création de l'Aide suisse aux régions extra-européennes, aujourd'hui connue sous le nom de HELVETAS.

La liste de ses militances n'est sans doute pas exhaustive... mais il vous suffit de savoir que dans toutes ces activités, Hélène Monastier y était comme un moteur. Voici l'éloge que j'ai trouvé dans cette brochure SALUT ET JOIE : *«Dotée d'un cerveau de PDG - dirait-on aujourd'hui - elle en possédait tous les atouts : grande clarté de pensée, rapidité de décision, sens inné de l'organisation, bonne plume et beaucoup d'humour. Animatrice née, elle n'avait cependant rien de la vedette.»*

Voilà, vous en savez assez pour comprendre pourquoi Hélène Monastier fait partie de nos 20 FEMMES POUR LE BICENTENAIRE.

Il faut que je vous dise encore pourquoi la plaque en son honneur est ici : elle habita Pré-du-Marché 17 - pendant un demi-siècle - une vieille maison qu'elle aimait beaucoup et qui cachait un jardin (des fleurs, une pelouse, des arbres dont un cèdre magnifique). Les Nos 15 et 17 ont été démolis pour laisser la place au Cazard.

*Simone Chapuis*

A lire : Du Salon à l'Usine : vingt portraits de femmes : Un autre regard sur l'histoire du Canton de Vaud / Corinne Dallera et Nadia Lamamra; Coédition CLAFV - ADF-Ouverture; 280 p. - Commande : Diffusion Ouverture, En Budron H20, CP 13, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

\* Vous avez le projet d'animer des formations, des ateliers, des rencontres sur un thème relatif à la non-violence ou à la résolution non-violente des conflits, notamment dans un cadre associatif.

\* Vous avez déjà suivi des formations et vécu des expériences dans ce domaine.

\* Vous avez des connaissances et de l'expérience en animation de groupes.

Alors, vous avez les qualités requises pour suivre notre

## **FORMATION DE FORMATEURS/TRICES à la résolution non-violente des conflits**

### **Déroulement :**

2 modules résidentiels de 4 jours (24-27 juin et 15-18 juillet 2004) à Bex (VD), puis 1 journée de supervision d'une formation que vous animerez.

### **Coût :**

Animation CHF 900.- + pension env. CHF 700.- (réductions envisageables sur demande).

### **Animation et certification :**

Centre Martin Luther King CMLK (Suisse)

IFMAN - Institut de formation du MAN (Mouvement pour une Alternative Non-violente - France)

Université de Paix à Namur (Belgique)

FormAction (Suisse)

### **Renseignements et inscriptions**

(délai : 31 janvier 2004) chez Chantal Furrer, tél. 027'456'50'16, courriel [ch-furrer@netplus.ch](mailto:ch-furrer@netplus.ch)

## **Programme de formation PBI, MIR, CMLK**

▼ Pour se former à la non violence, il reste encore quelques places pour : Face à la violence, 16 ou 17 janvier - Introduction à la médiation - 7 février - Animation de groupe, 21-22 février - Prise de décision par consensus, 6 mars - Stratégie d'action non-violente, 27 mars

Demandez notre programme détaillé au 021/661.24.34 ou directement sur [www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch) !

## **Stage de massage et d'automassage**

▼ La non-violence passe aussi par le lâcher prise. Le bien être du massage peut y participer !

Ce stage propose d'acquérir les bases de la pratique du massage en couple ou en famille. Pour découvrir d'autres horizons par le ressenti et le toucher. Nombre de participants limité à 8 personnes.



Dates : 17 et 18 janvier 2004

Animation : Cathy Tourinan

Lieu : Yverdon-les-Bains

Prix : Fr. 300.-

Infos et inscription :

Cathy Tourinan, 078/601.00.23

Ce stage est aussi possible en soirée

Pour d'autres découvertes :

[www.medecinesnaturelles.com](http://www.medecinesnaturelles.com)

# « Pour la poursuite des criminels de guerre »

## Une initiative populaire fédérale soutenue par le CMLK

*Pour sortir du cycle de la violence et rendre justice aux peuples opprimés, la Cour Pénale Internationale peut représenter une opportunité à saisir. Nous devons toutefois rester attentifs au fait qu'il ne suffit pas de rendre justice par un processus légal pour résoudre ou prévenir les conflits dans le monde.*

L'initiative a pour but « d'assurer que les crimes de guerre, les crimes de génocide, et les crimes contre l'humanité soient systématiquement poursuivis »<sup>1</sup> en créant un devoir pour le Conseil Fédéral de saisir la Cour Pénale Internationale (CPI) quand de tels crimes sont portés à sa connaissance. Pour l'heure, le CF n'est pas dans l'obligation de transmettre des crimes du ressort de la CPI. En effet, la loi fédérale ne fixe pas de cadre pour entreprendre les démarches nécessaires. L'ajout d'une disposition constitutionnelle mettrait le Conseil Fédéral face à ses responsabilités lorsque des crimes de cet ordre seraient révélés.

Afin de mieux nous faire une idée sur cette initiative, il vaut la peine de faire un tour d'horizon sur les différentes instances juridiques internationales, dont la CPI, et sur les problématiques que soulève le droit pénal international.<sup>2</sup>

### *De quelles instances parlons-nous ?*

« La **Cour Pénale Internationale** sera la première cour permanente, chargée d'enquêter et de juger les individus accusés de violations massives du droit international humanitaire et des droits de l'Homme, c'est à dire de génocides, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et, une fois définis, de crimes d'agressions. »<sup>3</sup> Cette Cour est entrée en vigueur le 1er juillet 2002 conformément au Statut de Rome. Depuis nonante-deux pays ont ratifié ce statut, dont la Suisse.

Elle se différencie de la **Cour Internationale de Justice** qui n'intervient qu'à l'encontre de pays et non d'individus. La CPI se différencie également du **Tribunal Pénal International (TPI)** qui est une instance temporaire et ponctuelle mise en place par le Conseil de Sécurité de

l'ONU pour l'Ex-Yougoslavie et le Rwanda.

A la différence de ces trois instances, la **Commission Vérité et Réconciliation** a pour volonté de faire la vérité sur des événements passés, non pas pour charger l'accusé mais pour permettre ultérieurement la réconciliation. La notion de pardon est un postulat fondamental dans la pacification d'un peuple traumatisé. Cette commission a été mise en place une vingtaine de fois au cours du XXe siècle, particulièrement en Afrique du Sud en 1995.

L'ensemble de ces instances permet notamment de mettre à distance des personnes habitées par une volonté de vengeance directe et, dans ce sens, joue un rôle central de garde-fou de l'équilibre social.

### *Faire face aux limites de la CPI*

Les questions que posent les crimes de guerre et génocides sont telles que, depuis le procès de Nuremberg, la création d'une cour permanente est parue judicieuse, même si des difficultés d'ordre divers demeurent. L'un des risques est de ne traiter que les cas exemplaires à afficher aux yeux de l'opinion publique occidentale : « Les plus actifs à promouvoir cette justice sont ceux qui sont le moins concernés par elle : les jeunes des pays riches et les Etats pasteurs. »<sup>4</sup> De plus, pour que justice soit rendue, que ce soit au travers de la CPI, du TPI, d'une instance locale ou de la Commissions Vérité et Réconciliation, il semblerait que l'intervention conjointe de ces différentes institutions soit nécessaire pour que les peuples traumatisés puissent renouer un lien social et assurer une pacification des sociétés. Outre les critiques qui peuvent être portées à l'encontre de la mise en place d'un droit international, des spécialistes du droit international relèvent les difficultés liées aux diversités culturelles : « Les approches contemporai-

nes prédominantes relatives à une « universalisation » du droit international semblent plutôt promouvoir une globalisation du modèle occidental [...] »<sup>5</sup> C'est pourquoi l'idée que le droit international aurait à tenir compte du facteur pluriculturel aurait à être défendue.

Le comité du CMLK soutient l'initiative. Son acceptation par le peuple mettrait le Conseil Fédéral face à ses responsabilités vis-à-vis du traité qu'elle a ratifié. La CPI ne peut avoir de légitimité que si les Etats signataires jouent vraiment le jeu. C'est à cette condition que non seulement les criminels de guerre pourront être poursuivis mais aussi que l'effet dissuasif serait efficace. Aboutir à une réelle reconnaissance du CPI participe à développer une pacification plus importante de notre monde.

*Olivier Grand*

*Membre du comité du CMLK*

### NOTES

<sup>1</sup>www.stop-impunite.org : website des initiants

<sup>2</sup>Voir également article de Philip Grant à propos de l'association Trial, paru dans le *Terres Civiles* No 22, p. 16

<sup>3</sup>www.iccnw.org/francais : website de la Coalition des ONG pour la CPI

<sup>4</sup>« Ces crimes qu'on ne peut punir ni pardonner », A. Garapon, Ed. Odile Jacob, 2002, p. 100

<sup>5</sup>« Le droit international confronté aux crimes contre l'humanité et génocide », Eberhard et Liwerant, 1999, art. référé sur www.eadi.org.

Veillez détacher la page entière, remplir la ligne «Canton - Commune politique - NPA», faire signer par des personnes ayant le droit de vote fédéral sur cette même commune, et la renvoyer à: www.stop-impunite.org, Poste restante, CH-1024 Ecublens.

**INITIATIVE POPULAIRE FEDERALE «Pour la poursuite des criminels de guerre»,**

publiée dans la Feuille fédérale le 29 juillet 2003

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68) que

**la Constitution fédérale du 18 avril 1999 soit modifiée comme il suit:**

**Art. 184a Relations avec la Cour Pénale Internationale (nouveau)**

**1 Le Conseil fédéral est tenu de déférer au Procureur de la Cour Pénale Internationale les situations sur le plan national ou international qui sont portées à son attention dans lesquelles un ou plusieurs crimes relevant de la compétence de la Cour lui paraissent avoir été commis. Le renvoi d'une situation à la Cour se fait conformément à l'art 14 du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale du 17 juillet 1998 (Statut de Rome)<sup>1</sup>.**

**2 Les situations pour lesquelles un tribunal suisse pourrait être compétent ne sont déférées au Procureur de la Cour que si des poursuites ne sont pas engagées en Suisse dans un délai raisonnable.**

**3 L'al. 1 ne s'applique pas aux situations qui requièrent l'acceptation de la compétence de la Cour de la part d'un état non-partie au Statut de Rome au sens de l'art. 12, paragraphe par. 3, de ce statut.**

<sup>1</sup>RS 0.312.1

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée en vue d'une initiative populaire est punissable, respectivement selon les art. 281 et 282 du code pénal.

Canton	Commune politique				NPA	
	Nom (ex: DUNANT)	Prénom (ex: URSULA)	Date de naissance (ex: 29.07.1985)	Adresse exacte (ex: AV. DE LA PAIX 19)	Signature manuscrite	Contrôle (ne pas remplir)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Marc-Nicolas Morgan, chemin de la Chiésaz 7, 1024 Ecublens; Stéphane Emery, chemin de la Cocarde 1B, 1024 Ecublens; Marc Epalza, rue Pestalozzi 23bis, 1202 Genève; Bertrand Klaiber, Les Vernettes, 1081 Montpreveyres; Bernard Krummenacher, rue du Village 6, 1020 Renens; Olivier Morgan, avenue de la Harpe 11, 1007 Lausanne; Samuel Sixto, 7 chemin de la Chiésaz, 1024 Ecublens.

**Ce cadre est réservé à l'usage exclusif de l'administration communale. LAISSEZ EN BLANC.**

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les \_\_\_\_\_ signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune sousmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation  
Signature manuscrite: \_\_\_\_\_

Sceau: \_\_\_\_\_

Fonction officielle: \_\_\_\_\_

## En bref

### ▼ 8 francs symboliques

Un conscrit, après avoir vécu deux journées de recrutement, est passé au CMLK pour obtenir des informations sur le service civil. En partant, il a décidé de faire don de sa solde perçue de l'armée. Un petit geste symbolique vraiment très apprécié. Et, ce n'est pas tout ! Involontairement, cette fois-ci, il nous a laissé la paire de chaussures qui lui a été remise lors du recrutement. Décidé de ne pas servir l'armée, il n'a donc pas peur d'avoir prochainement mal aux pieds et n'est donc pas pressé de venir la reprendre.

### Recherchons

Une personne volontaire pour s'occuper de notre **fichier d'adresses**. Environ une demi-journée par semaine et pour une durée minimale d'un an. S'annoncer auprès de Sandrine Bavaud (021/661.24.34)  
Très grand merci d'avance !

### ▼ Résistance au service militaire pour le WEF 2004

Après le sommet du G8 à Evian, des soldats suisses sont aussi convoqués pour le sommet du World Economic Forum à Davos qui aura lieu du 21 au 25 janvier 2004. Ils doivent assurer la protection des participant-e-s au sommet. Le Groupe pour une Suisse sans Armée (GsSA) appelle à une action commune contre l'engagement de l'armée pour le WEF 2004 à Davos. Il appelle les personnes intéressées, en particulier les soldat-e-s, de se mettre en contact avec le GsSA pour préparer une résistance commune au service militaire lors du WEF 2004.

022/320.46.76  
gssa@iprolink.ch  
www.gssa.ch

### ▼ Skinhead attitude

Un film documentaire de Daniel Schweizer actuellement dans les salles de cinéma. Il retrace l'histoire des quarante ans du mouvement skinhead et de ses différentes composantes, de l'extrême gauche à l'extrême droite. S'interrogeant sur les développements les plus récents du mouvement, le film raconte la transformation et la radicalisation de cette subculture de jeunes. L'enjeu n'est pas mince à l'heure où la manipulation des préjugés racistes, le mépris de la démocratie sociale et la valorisation de la loi du plus fort hantent la vie politique.

### «Taiji pour la paix»

Le 7 janvier 2004, en préambule au vernissage de l'exposition «Ni hérisson, ni paillason» au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, nous vous proposons **dès 17h00** une **démonstration de taiji** sur la **place de la Palud**. Le taiji est à l'origine un art martial destiné au combat. Il a aujourd'hui de plus en plus une orientation non-violente, servant à préserver la santé.

Marc Monney

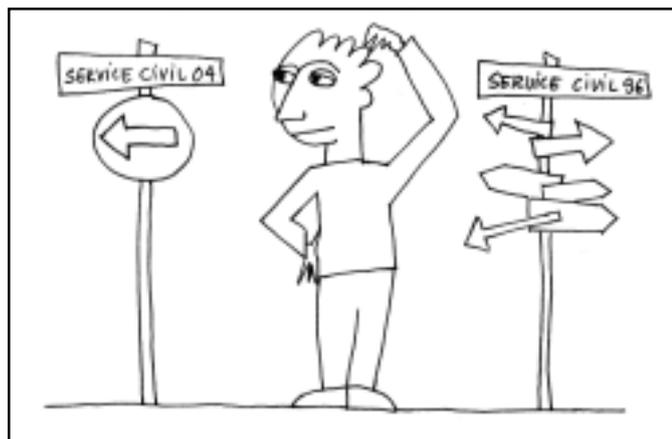
### Neuchâtel

- Vous êtes disposé à tenir bénévolement une *Permanence Service civil* (env. 20 contacts par année □: renseignements téléphoniques et suivi des dossiers);
- Vous habitez Neuchâtel;
- Vous êtes la personne que le CMLK recherche !

Information : 021/661.24.34

### ▼ Service civil : aussi une histoire de femme...

Si en Suisse le service civil semblait ne concerner que les hommes, cette année 2003 aura été marquée par une nouveauté dans ce domaine. En effet, une femme a déposé une demande en service civil qui a été acceptée. N'ayant pu obtenir pour l'heure les motivations de cette personne, toute information est la bienvenue.



Dessin d'Elsa Cauderey, réalisé pour la campagne "Non à la généralisation des programmes prioritaires"

### ▼ Taxe d'exemption : Ne vous faites pas piéger !

Dès le 1er janvier 2004, la durée du service civil sera réduite de 60 jours. Pour se voir rétrocéder leur taxe en fonction, les civilistes devront faire personnellement une demande auprès de l'Organe central du service civil. Cerise sur le gâteau : c'est au cas par cas que Thoune tranchera en faveur ou défaveur du remboursement de la taxe !

# Agir en solidarité avec la Palestine

*Sur le terrain comme en Suisse, il est possible de s'engager à divers niveaux pour une paix juste au Proche-Orient.*

Depuis trois ans, la répression de l'Intifada par Israël s'est radicalisée. Loin de faire cesser les attentats qui frappent des civils israéliens, cette politique basée sur la force alimente la spirale de la violence. Contre toutes les règles du droit de la guerre, l'armée israélienne n'hésite pas à mener des raids massifs dans des zones à forte densité civile ou à intensifier le rythme des exécutions extrajudiciaires. Contre l'avis de la communauté des nations, l'Etat occupant construit un mur de séparation unilatérale, empiétant largement sur les terres palestiniennes, privant ainsi des dizaines de milliers de personnes de leurs moyens de subsistance. Parallèlement à la punition de tout un peuple, la colonisation s'intensifie et les territoires de Cisjordanie et de Gaza se transforment peu à peu en "bantoustans" assiégés et minés par la pauvreté.

## *Là-bas*

Face à la faible mobilisation de la communauté internationale et à l'impunité extraordinaire dont jouit Israël, des membres de la société civile du monde entier ont inventé une sorte de diplomatie non-gouvernementale et citoyenne. Des dizaines de Missions Civiles se relaient ainsi dans les territoires occupés depuis 2001 pour observer les agissements de l'armée ou les impacts des actes de colonisation. Les civilistes agissent physiquement quand ils le peuvent, en aidant les Palestiniens à passer des barrages, en manifestant, en formant des boucliers humains. En Suisse notamment, des membres des Collectifs Urgence Palestine (CUP) de Genève, Vaud et Neuchâtel ont pris part à ces délégations pacifistes. Les internationaux n'agissent pas de leur propre initiative, mais à la demande des ONG palestiniennes. Par ailleurs, le mouvement de solidarité s'associe régulièrement avec des ONG ou des organisations pacifistes israé-

liennes avec lesquelles il partage les mêmes idéaux. La construction du mur et les destructions de propriétés qu'elle implique ou encore la cueillette des olives en automne - lors de laquelle des agriculteurs palesti-



Cisjordanie

niens sont régulièrement agressés par les colons - sont autant de thèmes et d'occasions sur lesquels la société civile internationale doit se mobiliser.

## *Ici*

A une échelle plus locale, chacun peut agir selon ses moyens ou se tenir informé de la situation au Proche-Orient. Le CUP-VD pour sa part, dont le comité est fort d'une quinzaine de personnes, ne ménage pas ses efforts pour sensibiliser l'opinion publique. Chaque samedi au marché de Lausanne, un drapeau palestinien flotte à Saint-Laurent ou à Saint-François, où les militants du CUP tiennent un stand. Il y est proposé une information sérieuse sur le conflit, au travers notamment d'une série

de brochures. On peut aussi acquérir certains produits palestiniens comme de l'huile d'olive. Enfin, les passants sont invités à signer les lettres de protestation et les pétitions. Par ailleurs, le CUP-VD organise régulièrement des conférences-débat ou des projections de films. Tant ces soirées que le stand permettent de récolter des fonds qui participeront au financement de projets ciblés. A titre d'exemple, cet argent a permis au CUP-VD d'apporter un soutien financier à l'Université de Birzeit ou encore à couvrir les frais d'écolage d'enfants de Gaza.

La dernière activité menée par le CUP-VD concerne la traduction et la diffusion de la revue « Between the Lines » éditée à Jérusalem, en français « Entre les lignes » (ELL). ELL offre tous les deux mois à ses lecteurs un point de vue approfondi et engagé sur les politiques à l'œuvre au Proche-Orient. Il est naturellement possible de s'abonner à la version francophone que nous éditons, en nous écrivant.

Le CUP-VD est disposé à collaborer avec toute personne ou organisme se reconnaissant dans ses buts qui sont l'instauration d'une paix juste entre Israéliens et Palestiniens. N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir des informations sur nos activités ou à rejoindre le Collectif !

*Le Collectif  
Urgence Palestine-Vaud*

## INFO ET CONTACT :

Collectif Urgence Palestine-Vaud  
Case postale 144, 1000 Lausanne 9  
CCP 17 - 393 142 - 3  
info@urgencepalestine-vd.ch  
www.urgencepalestine-vd.ch

## Service civil : du côté du Tessin

*Sollicité par Terres Civiles, Luca Buzzi, coordinateur et âme du Groupe tessinois pour le service civil (GTSC), a bien voulu nous adresser quelques notes de présentation de leurs activités, ce qui va nous permettre d'élargir notre horizon dans un domaine qui nous tient à cœur.*

Le GTSC, refondé en 1984, s'est engagé dans le travail politique d'information et de revendication du droit à l'objection de conscience, afin d'obtenir un véritable service civil, ainsi que dans la promotion de la non-violence et de la paix et dans le soutien aux objecteurs.

De nombreuses actions éclatantes ont émaillé la période 1984-89. Il est important de signaler qu'en 1990 le GTSC a promu la fondation d'un « comité contre l'aggravation des peines » (dans le code pénal militaire) dans le but de lancer, en Suisse italienne, le référendum contre la loi Barras.

Suite au succès de la récolte de signatures et en vue de la votation populaire y relative, en 1991, le trimestriel « Obiezione ! » a vu le jour pour informer sur l'objection de conscience, le service civil, la paix et la non-violence.

Actuellement, dans sa treizième année de publications régulières, ce trimestriel a un tirage de 1700 exemplaires (après avoir atteint les 2300 exemplaires en 1996, année de l'entrée en vigueur de la loi sur le service civil).

À côté des comptes-rendus détaillés sur les procès militaires et sur les examens d'admission au service civil ainsi qu'aux témoignages des objecteurs eux-mêmes, « Obiezione ! » présente des informations d'actualité et des expériences sur le service civil en Suisse et à l'étranger, mais également des prises de position, des débats et des réflexions sur la non-violence et la paix.

La publication d'« Obiezione ! » n'est de loin pas la seule activité du GTSC. Des

conférences et des séminaires sont organisés, tel le cycle « Gandhi aujourd'hui » à l'occasion, en 1998, du cinquantième anniversaire de la mort du Mahatma ou, en

Service Civil (LSC) et sur les ordonnances et révisions y relatives.

Avec de nombreuses autres organisations pacifistes et pour les droits humains, le GTSC est partie prenante dans le Comité Suisse pour le Service Civil, sis à Zurich et il organise des soirées informatives sur le service civil, gère un site Internet ([www.serviziocivile.ch](http://www.serviziocivile.ch)) et un petit centre de documentation. Le GTSC offre, sur rendez-vous, des consultations personnelles gratuites aux objecteurs de conscience, en particulier sur le service civil.

À ce propos, le GTSC a édité la publication en italien du manuel sur le service civil : « Se rendere utili » (128 pages, CHF 10.-), guide indispensable pour celui qui choisit le difficile, mais gratifiant, chemin du service civil.

Toutes les activités du GTSC reposent exclusivement sur le volontariat, elles sont soutenues par des contributions spontanées et par les abonnés à « Obiezione ! ».

*Traduction,  
Violetta Bourquin-Fasanari*

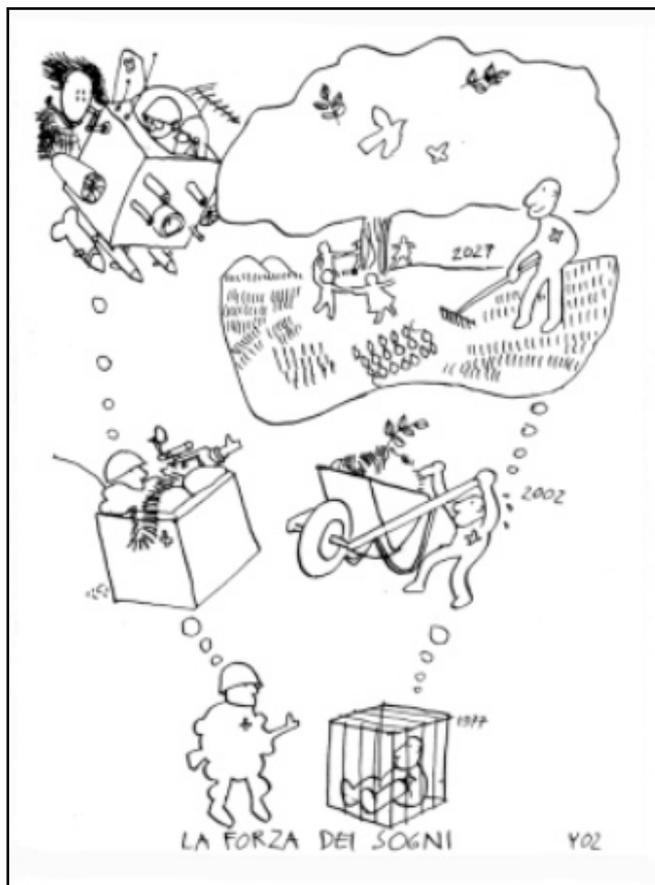


Illustration pour les 25 ans du GTSC : "la force des rêves"

2002, le cycle « La force de la non-violence » pour célébrer le quart de siècle d'activité du groupe.

L'engagement dans le travail politique en général est aussi bien présent, comme, en son temps, pour l'introduction, et successivement, la réintroduction au Tessin d'un moratoire dans l'exécution des peines de détention et ensuite dans les diverses procédures de consultation sur la Loi sur le

### INFORMATION

Gruppo Ticinese per il servizio civile.  
Via Vela 21, case postale 2463  
6501 Bellinzona  
E-mail : [gtsc@serviziocivile.ch](mailto:gtsc@serviziocivile.ch)  
Tel/Fax : 091/825.45.77  
CCP : 65-4413-5

# Parler de Terres Civiles sur Terres Civiles :

Voilà une mise en abîme qui a été chère à Pirandello et qui l'est encore à de nombreux cinéastes. Alors, pourquoi ne tentions-nous pas cet essai périlleux sur notre cher trimestriel ?

Terres Civiles a remplacé le bon vieux «**CK**comme King » et fut créé par un professionnel, allez, je vais le nommer : Roger Gaillard, journaliste, que vous connaissez bien. Immédiatement TC s'étoffait en pages, en articles, devenant à peu près comme celui que vous tenez dans vos mains aujourd'hui.



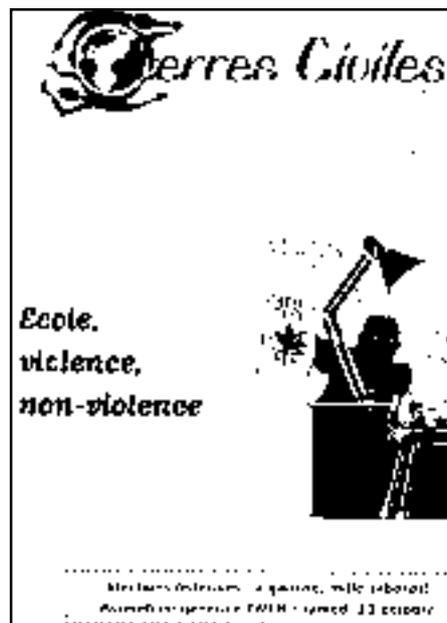
Depuis juin 1998, où le No. 1 annonce la couleur, beaucoup d'événements se sont produits, que TC a relaté dans ses pages. Ces temps héroïques ont cédé le pas, après le départ de Roger, à une autre forme d'héroïsme, celui de l'actuelle rédactrice en chef : Sandrine Bavaud. De bric et de broc, avec des exercices de haute voltige et d'équilibrisme sans filet, entre rencontres, lettres, téléphones, prières, tuyaux, e-mails, et j'en oublie, la secrétaire du CMLK, qui n'a pas que ça à faire, a tenu le cap et su garder en vie le TC.

Sous la grêle des critiques, parfois acerbes (pardon Sandrine) qu'elle a acceptées avec

équanimité, TC a poursuivi son chemin, toujours en s'améliorant. Mais nous avons besoin de nouveaux collaborateurs et collaboratrices, de nouvelles voix, de vos avis, lecteurs, lectrices, de vos conseils, de vos suggestions, de vos remarques.

Dites-nous, s'il vous plaît, par courrier ou par courriel, ce que vous voudriez y trouver, quelles rubriques, ce qui vous intéresse le plus, ce que vous lisez et ce que vous survolez, ce qui vous énerve et ce que vous aimez. Grâce à vos interventions, TC pourrait devenir plus attrayant et plus dynamique.

Nous avons, hélas, toujours les mêmes grosses difficultés financières mais, en plus de vos versements bienvenus, nous vous demandons de payer de votre personne, ce qui parfois est encore plus difficile.



En attendant avec confiance un signe encourageant de votre part, nous vous adressons, amis lecteurs, nos remerciements anticipés et nos plus belles pensées.

*Violetta Bourquin-Fasanari*  
Membre du comité de rédaction

**Vous aimez écrire ? Vous souhaitez mieux faire connaître la non-violence ?**

**Nous avons absolument besoin de nouvelles personnes pour continuer à faire vivre Terres Civiles.**

**N'hésitez donc pas à rejoindre l'équipe de rédaction !**

- Libre à vous d'apporter des propositions, de partager votre témoignage, d'interviewer la personne de votre choix

- Vous manquez d'idées, nous pouvons vous en suggérer et même vous transmettre des sources de références. Il serait intéressant que Terres Civiles puisse aborder le racket, parler d'Aung San Suu Kyi, s'exprimer sur les détournements du sens de la non-violence...

**Information auprès de Sandrine Bavaud**  
021/661.24.34 ou  
info@cmlk.ch

## Aux Etats-Unis, la résistance à la guerre de Bush en Irak existe... Je l'ai rencontrée

*Chaque année, l'Internationale des résistants à la guerre publie la Liste d'honneur des prisonniers et des prisonnières pour la paix (voir ci-après). Présente dans de nombreux pays, la section étasunienne dénonce notamment l'absence de reconnaissance des activités en faveur de la paix.*

Au cœur de Manhattan, à la Rue Lafayette (tout un programme) se trouve la section étasunienne de l'Internationale des résistants à la guerre (IRG), la *War Resisters League* (WRL). J'y ai été très bien reçu en été 2002, et depuis, je suis les activités de cette ONG fondée en 1923 sur leur site Internet : [www.warresisters.org](http://www.warresisters.org)

La coordinatrice de la WRL, Judith Mahoney Pasternak, m'a déclaré début novembre, à l'adresse des lecteurs de «Terres Civiles»: «Il faut que le monde entier se mobilise contre cette guerre monstrueuse et contre ses suites. George Bush n'est pas très intéressé par ce que ressentent les citoyens US, c'est pourquoi il est nécessaire que le monde entier fasse pression pour y mettre fin.»

La WRL a organisé sa dernière conférence nationale en juillet dernier au Colorado. Elle est active dans des programmes à long terme, comme la résistance à la taxe militaire, la résistance au recrutement des jeunes pour le service armé, une campagne (avec une caravane dans le nord-est du pays) contre les compagnies avides de gains surnommées «les marchands de mort», et d'autres. Dernièrement, l'ONG a mis sur pied des célébrations pour son 80e anniversaire, et l'anniversaire du Mahatma Gandhi, dont l'enseignement est à la base de l'IRG.

Le programme auprès des jeunes regroupe toute une panoplie d'instruments très bien adaptés à la jeune génération, et appelés ROOTS (Resistance Out Of Truth and Struggle). Elle diffuse une vidéo sur les militaires, une campagne à long terme contre le recrutement (destinée avant tout aux jeunes pauvres), un programme sur le désarmement. J'ai déposé les documents qui illustrent ces activités au CMLK (cotes BR 1929, BR 1930, D.M. WRL).



Manifestation anti-guerre à Manhattan, 16 janvier 2003

### *Une opposition très active*

Dans la plupart des Etats de l'Union, des citoyens manifestent régulièrement, la plupart chaque semaine, contre la guerre illégitime en Irak. A New York, ils le font dans 9 lieux publics, en Californie, en 19 endroits. Souvent les manifs sont mises sur pied par des groupes pacifistes en collaboration avec l'association des parents de victimes du 11 septembre «Lendemain pacifiques». Des centaines de manifestations ont eu lieu en 2002 et 2003, même si les médias n'en parlent guère. Chez nous de même: dans les journaux que je lis habituellement, seules deux manifs qui ont eu lieu le 11 septembre 2003 aux Etats-Unis ont été mentionnées, à Washington et à San Francisco.

Sur le site cité, la liste des manifs commence par cet avertissement: «Beaucoup de militants pour la paix se sentent isolés, parce que les principaux médias passent sous silence les activités en faveur de la paix. L'IRG fait un effort pour corriger ce parti pris, et offre un inventaire de toute activité passée, présente et future - aux Etats-Unis et dans le monde - qui est portée à sa connaissance.» Juste avant la guerre d'Irak, 500'000 manifestants ont cherché à se réunir à New York, et 200'000 à San

Francisco, pour prévenir la guerre. La police intervint pour couper la manif en tronçons, qui n'arrivèrent jamais à opérer leur jonction; 350 personnes furent arrêtées. Une partie des manifestants parvint tout de même à la place où l'archevêque Desmond Tutu célébra un culte œcuménique en présence de citoyens anonymes et de vedettes: Richie Havens, Pete Seeger, Harry Belafonte, Angela Davis, etc.

Dans un message de l'IRG diffusé récemment, le coordinateur de la campagne anti-militariste Simon

Harak argumente: «Bush écoute toujours les PDG de multinationales, les stratèges militaires et autres conseillers dont les noms ornent les pétroliers géants. Il réclame - et obtient - 87 milliards de dollars supplémentaires pour combattre et tuer des Irakiens, ce qui correspond à \$402'000 par minute depuis mai, sans compter le budget de 75 milliards pour la guerre elle-même.»

S. Harak continue: «Bush n'écoute pas les milliers de salariés qui ont perdu leur emploi ces derniers mois, les centaines de milliers qui ont perdu leur rente de vieillesse, parce que de plus en plus d'argent est pris aux économies des gens ordinaires pour être investi dans l'économie de guerre.»

«Il (Bush) feint d'ignorer que le conseil de la Ville de New York s'est joint à des dizaines de villes à travers le pays pour voter contre la guerre, ce qui reflète bien un sondage, d'après lequel 75 % des habitants de New York étaient contre l'invasion. Un autre sondage a montré que dans l'ensemble des Etats-Unis, il y a plus de personnes qui pensent que l'invasion a accru les risques de terreur que de personnes qui opinent qu'elle les a faits diminuer.»

*Théo Buss*

**Liste d'Honneur  
des Prisonniers/ères  
pour la paix 2003**

**Allemagne**

*Plus de 1000 personnes ont été arrêtées lors des actions de désobéissance civile contre la guerre en Irak, la plupart dans les bases aériennes du Rhin-Main. Beaucoup d'accusations ont été classées sans suite, mais des procès sont attendus ainsi que des amendes.*

**Jannes von Bestenbostel**

Trukft Roland-Kaserne 313, Fohrder Landstrasse 33, 14772 Brandenburg

**Simon Alexander Lieberg**

Fallschirmjägerbattalion, Frieslandkaserne, 26316 Varel

*Deux insoumis ont été appelés au service militaire le 1er octobre 2003. Ils passeront 63 ou 84 jours aux arrêts dans une caserne, avant d'être jugés par un tribunal civil.*

**Arménie**

*En dépit de l'engagement du gouvernement d'introduire une loi sur l'objection de conscience, on continue d'emprisonner les Témoins de Jéhovah pour leur refus d'accomplir le service militaire.*

• **Vahan Bayatyan**

30 mois – 28/10/02–28/04/05

• **Artur Grigoryan**

20 mois – 26/11/02–26/05/05

• **Karen Abadzhyan**

30 mois – 05/12/02–05/06/05

• **Set Pogosyan**

2 ans – 29/12/02–29/12/04

• **Parkev Khachatryan**

1 an – 29/01/03–29/01/04

**Ashot Melikyan**

2 ans – 30/01/03–30/01/05

• **Anton Tigranyan**

2 ans – 10/02/03–10/02/05

• **Gor Mkhitaryan**

18 mois – 26/02/03–26/08/04

• **Abraham Kuzelyan**

2 ans – 27/02/03–27/02/05

• **Grigor Oganessian**

2 ans – 12/03/03–12/03/05

• **Edgar Oganessian**

2 ans – 21/03/03–21/03/05

• **Ambartsum Odabashyan**

3 ans – 01/04/03–01/04/06

• **Ayk Bukharatyan**

2 ans – 02/04/03–02/04/05

• **Vahan Mosoyan**

2 ans – 15/04/03–15/04/05

• **Arsen Akopyan**

18 mois – 30/04/03–30/10/04

**Comment**

**fonctionne la liste**

Tout d'abord se trouve en gras le nom du prisonnier puis les dates de sa condamnation; ensuite le lieu d'emprisonnement s'il est connu et enfin la raison de sa détention.

Les informations sur les pays des prisonniers sont en italique.

• **Arkadii Avetyan**

1 an – 02/05/03–02/05/04

• **Artur Stapanyan**

2 ans – 12/05/03–12/05/05

• **Ayk Gareginyan**

18 mois – 11/06/03–11/12/04

• **Ashot Akopyan**

30 mois – 12/06/03–12/12/05

• **Grikor Mkrtichyan**

2 ans – 13/06/03–13/06/05

Kosh Corrective Labour Colony, Kosh

• **Araik Bedzhanyan**

18 mois – 02/07/03–02/01/05

Vanadzor Prison

• **Avetik Avakyan**

18 mois – 25/03/03–25/09/04

• **Ashot Tsaturyan**

2 ans – 29/04/03–29/04/05

• **Aram Khechoyan**

1 an – 06/07/03–06/07/04

• **Edgar Saroyan**

détention préventive depuis le 15/05/03

• **Suren Akobyan**

détention préventive depuis le 03/07/03

• **Artur Torosyan**

détention préventive depuis le 03/07/03

• **Artjom Kazaryan**

détention préventive depuis le 04/07/03

Nubarashen Prison

**Bélarus**

• **Yuri I Bendazhevsky**

01/06/01–01/06/09

Prison Minsk, ul Kavarijskaya 36, PO Box 36 K, Minsk

*Chercheur, qui a donné l'alarme sur Tchernobyl, frauduleusement déclaré coupable de corruption.*

**Belgique**

*Le 16 février 2003, 11 militants pacifistes ont bloqué un train transportant des équipements pour l'armée américaine à destination du Golfe, via le port d'Anvers. Le procès a eu lieu le 27 octobre. Pour plus d'information ☐ [www.vredesactie.be](http://www.vredesactie.be)*

**Corée du Sud**

*Plus de 800 Témoins de Jéhovah sont emprisonnés à cause de leur objection de conscience au service militaire. Ils sont ordinairement condamnés à des peines d'un an et demi à trois ans de prison.*

*Récemment des objecteurs non-religieux ont commencé à s'organiser collectivement.*

*Une liste des objecteurs emprisonnés est disponible sur le site de l'IRG ☐ <http://wri-irg.org/2003/pfp03-en.htm#southkorea>*

**États-Unis**

*Plus de 7500 personnes ont été arrêtées lors des actions de désobéissance civile contre la guerre d'Irak. Plusieurs accusés n'ont pas été poursuivis en justice, d'autres condamnés à des amendes ou à de la prison. Malheureusement, nous ne savons pas s'il y en a encore maintenant en détention.*

## • Stephen Funk

6 mois – libération pour mars 2004

Building 1041, PSC 20140, Camp Lejeune  
NC 28542

*Réserviste, il a rejoint son unité de Marines le 1er avril 2003, là il a demandé le statut d'objecteur de conscience. Le 6 septembre, il a été condamné à six mois de prison ferme.*

*En novembre 2002, les actions de désobéissance civile menées contre « l'École des Amériques » à Fort Benning ont conduit à 86 arrestations. La plupart ont été libérés, mais quelques uns sont encore en prison. Du 21 au 23 novembre, une nouvelle série d'actions aura lieu. Vérifiez les informations de dernière minute sur le site.*

## • Jeremiah Matthew John #91324-020

Libérable le 18/01/04

Federal Prison Camp, PO Box 33, Terre Haute, IN 47808

## • Patrick Lincoln #91400-020

Libérable le 8/12/03

FCI, Cumberland, P.O. Box 1000, Cumberland, Md. 21501-1000

*Condamné à six mois de prison et à 500\$ d'amende.*

## • Charity Ryerson #91335-020

6 mois – libérable le 18/01/04

Pekin FCI, PO Box 6000, Pekin, IL 61555-6000

## • Derrlyn Tom #91362-020

6 mois – libérable le 6/12/03

Federal Prison Camp, 5675 8th St. Camp Parks, Dublin, CA 94568

## • Jackie Hudson O.P. 08808-039

31 mois – libérable en octobre 2005

FCI Victorville, P.O. Box 5400, Adelanto, CA 92301

## • Carol Gilbert O.P. 10856-039

33 mois – libérable en juillet 2005

FPC Alderson, Box A, Alderson, WV 24910

## • Ardeth Platte O.P. 10857-039

41 mois – libérable en juin 2006

FCI Danbury, Route 37, Danbury, CT 06810

*Toutes les trois ont été condamnées le 25 juillet 2003, pour avoir désarmé le silo de missile nucléaire N-8 dans le nord-est du*

## Conseils pour l'envoi de vos cartes et lettres

*Vous avez envie de soutenir l'action de l'IRG ou plus simplement d'écrire à un prisonnier pour la paix. Vous trouverez des noms et des adresses sur la liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix diffusée à cet effet. Merci de considérer les conseils proposés. Merci pour votre geste.*

- \* Toujours mettre la carte dans une enveloppe;
- \* Inclure nom et adresse d'expédition sur l'enveloppe;
- \* Etre créatif : inclure des photos, des dessins;
- \* Ne rien écrire qui puisse être préjudiciable au prisonnier;
- \* Indiquer aux prisonniers les actions en cours pour arrêter et prévenir la guerre;
- \* Penser à ce que vous souhaiteriez recevoir si vous étiez en prison;
- \* Ne jamais commencer : "Vous êtes si brave, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait";
- \* Ne pas s'attendre à avoir une réponse;
- \* Se rappeler que l'année prochaine peut venir votre tour...

### **Pour soutenir l'IRG (WRI)**

Depuis 45 ans, l'Internationale des Résistants à la Guerre a publié les noms et histoires des prisonniers pour raison de conscience. Aidons à maintenir cette tradition ! Pour ce faire, plusieurs possibilités nous sont proposées :

- Effectuer des dons "Prisonniers pour la Paix" à l'IRG afin de poursuivre des recherches pour l'an prochain.
- Faire don d'un abonnement de revue pacifiste/antimilitariste (Peace News ou autre) à un prisonnier.
- Participer au fond permettant l'envoi de Peace News aux organisations de paix n'en ayant pas les moyens.

S'adresser directement auprès du WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Grande Bretagne. Tel : +44 20 7278 4040; fax : 7878 0444; office@wri-irg.org; www.wri-irg.org.

Colorado.

### **Finlande**

*Le 1er octobre, au total 19 insoumis étaient emprisonnés. Pourtant seuls quatre cas sont connus.*

- **Lasse Jansson** - 25/08/03–12/03/04

Suomenlinnan työsiirtola, Suomenlinna C 86, 00190 Helsinki

- **Pano Pietilä**

09/08/03–

Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 Vantaa

- **Johannes Lilja** - 24/07/03–10/02/04

Satakunnan vankila, Köyliön osasto, PL

42, 32701 Huittinen

- **Väinö Järvelä**

14/07/03–29/01/04

Ylitornion avovankilaosasto, Rajantie 2, 95600 Ylitornio

### **Grande Bretagne**

*Des centaines de militants ont été arrêtés lors des actions contre la guerre. Plusieurs ont été condamnés à des amendes, d'autres ont vu leur accusation en rester là. Quelques uns attendent un procès.*

*Ulla Roder a désarmé un avion de chasse Tornado, sur la base militaire de Leuchars*

le 10 mars 2003. Elle n'est pas pour le moment en prison. Pour plus d'informations ☐ [www.free-ulla.org](http://www.free-ulla.org)

Toby Olditch et Phil Pritchard ont été arrêtés sur la base de Fairford, frappant pour le désarmer un B52. Ils ne sont pas en prison pour le moment. Plus d'informations ☐ [inspiration2003@yahoo.co.uk](mailto:inspiration2003@yahoo.co.uk)

D'autres procès sont annoncés. Informations ☐ <http://scotland.motherearth.org/ulla/prisoners.shtml>

## Irlande

Le 3 février 2003, en tant que partie prenante de la dynamique résistance à l'aéroport de Shannon, l'association Ploughshares de Pitstop avait désarmé un avion de guerre américain.

Leur procès a été transféré à Dublin et aura probablement lieu début 2004. Pour plus d'info ☐ [www.ploughsharesireland.org](http://www.ploughsharesireland.org)

## Israël

• **Mordechai Vanunu**

30/09/86–29/09/04

Ashkelon Prison, Ashkelon, Israel

Ce scientifique a donné l'alarme sur la bombe nucléaire israélienne. Accusé d'espionnage et de trahison, il a été kidnappé le 30 septembre 1986 en Italie.

En Israël, des objecteurs de conscience sont régulièrement emprisonnés. La plupart purge des peines de prison de 28 jours, plusieurs sont condamnés à répétition. Actuellement, six objecteurs comparaissent devant une cour martiale ☐ Haggaï Matar, Matan Kaminer, Noam Bahat, Adam Maor, Shimri Tzamaret et Yanathan Ben-Artzi. Les procès pleuvent. Consultez pour être à jour: <http://wri-irg.org>

## Porto Rico

• **José Vélez Acosta #23883-069**

05/09/03–

• **José Pérez Gonzáles #21519-069**

05/09/03–

MDC Guaynabo, PO Box 2147, San Juan, PR 00922-2147

Détenus depuis le 5 septembre 2003, sous l'inculpation de «☐conspiration et dommages à propriété fédérale☐», ils attendent un jugement le 4 décembre.

## Turkménistan

• **Nikolai Shelekhov -**

02/07/02–01/01/04

Lebap velayat, g. Turkmenabad (Chardhev), Ispravitelnaya trudovaya koloniya, Zaklyuchennomu Shelekhovu

**Nikolayu, Turkmenistan**

23/04/99–22/04/08

Akhal velayat, g. Bezmein, Ispravitelnaya trudovaya koloniya, Zaklyuchennomu, Zakirovu Kurbanu, Turkmenistan

Tous les deux sont Témoins de Jéhovah. Il nous a été rapporté que trois autres témoins viennent d'être emprisonnés pour objection de conscience. Nous n'avons pas plus d'information pour le moment.



## Objection en Corée du Sud

La journée 2003 des prisonniers et des prisonnières pour la paix, 1er décembre, organisée par l'IRG, a été centrée sur le jeune mouvement des objecteurs de conscience en Corée du Sud. Bien que l'objection soit récente en tant que mouvement, l'histoire de l'emprisonnement d'objecteurs de conscience Témoins de Jéhovah dure depuis longtemps. Ils sont plus de 10'000 à avoir été incarcérés pendant les cinquante dernières années en raison de leur objection de conscience, la plupart pour trois ans de prisons, et jusqu'à récemment ils purgeaient des peines à répétition. Quoique la situation se soit améliorée, et les sentences désormais plus courtes, il y a encore plus de 800 Témoins de Jéhovah détenus en Corée du Sud.

C'est seulement en 2001 que le concept «☐d'objection au service militaire ☐» a été

présenté au public coréen, lorsqu'un magazine publia un reportage à propos d'un forum sur le service militaire, abordant entre autre le droit à l'objection de conscience. Le reportage soulignait en particulier l'historique des objecteurs de conscience chez les Témoins de Jéhovah.

Le but principal des gouvernements coréens a toujours été d'augmenter la croissance économique du pays - ne s'intéressant qu'au PNB et à rien d'autre. Le militarisme (la Corée a une longue histoire de dictatures militaires) est utilisé à cette fin, avec la confrontation avec la Corée du Nord prétexte pour créer obéissance et unité. La base du militarisme coréen étant depuis toujours le service militaire obligatoire, on voit pourquoi le gouvernement refuse d'accepter l'objection de conscience, et traite si durement les objecteurs. A titre d'exemple, en 1970, l'entraînement militaire est introduit au lycée. Refusant d'y participer les Témoins de Jéhovah, jeunes étudiants, ont été sévèrement punis et battus ou soumis à d'autres châtiments corporels. Ils ont été forcés de quitter l'école et

c'est alors que s'est formée la discrimination sociale.

Le militarisme propre à la Corée ne doit toutefois pas être mis en lien direct avec le développement nucléaire de la Corée du Nord, puisque les Etats-Unis n'ont présenté aucune preuve solide de leur suspicion. Afin de comprendre l'origine de la crise nucléaire dans la péninsule coréenne, il faut se pencher sur la politique nucléaire américaine. Les Etats-Unis avaient, depuis la Guerre de Corée, des plans pour véritablement utiliser l'arme nucléaire sur et autour de la péninsule. Une estimation fait état d'environ 700 armes nucléaires déployées en Corée du Sud.

SB

Extraits du « Fusil brisé -Bulletin d'information de l'Internationale des Résistant-es à la Guerre », no 59, nov. 03, consacré aux objecteurs en Corée du Sud. Disponible au CMLK

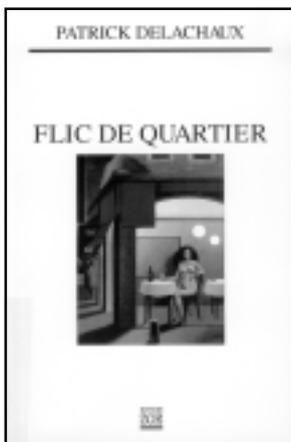
# Centre de documentation

Un service de prêt sur la non-violence unique en Suisse. A découvrir ou à redécouvrir des thèmes de classification variés : résistance civile, objection, bibliographie, médiation, jeux, éducation à la non-violence, etc.

## Nos sélections

### ▼ Flic de quartier

Patrick Delachaux, Ed. Zoé, 2003, 307 p.  
(Cote 843 DEL)



La réalité du vécu d'un policier genevois, au quotidien : émotions, réflexions sur l'éthique et sur la différence, rencontre de la prostitution et de la mort. Les conflits vécus par les habitants d'un quartier populaire, leurs demandes d'aide, leurs faiblesses, leurs richesses.

► Catalogue consultable sur le web

► Inscription aux listes de nouveautés

[www.cmlk.ch](http://www.cmlk.ch)

► Réponses à vos questions  
[documentation@cmlk.ch](mailto:documentation@cmlk.ch)

Le langage direct, parfois cru, l'authenticité du témoignage, font de ce livre une belle ouverture sur des réalités que nous aurions plutôt tendance à effacer, à oublier. « *C'est épuisant d'avoir à réconcilier journalièrement des voisins qui (...) se déclarent la guerre ; une guerre d'usure... et sans merci ! Le flic de quartier doit alors prendre par la main ces hommes, ces femmes et ces enfants, les installer autour d'une table et exiger d'eux qu'ils s'entendent* ».

L'auteur est l'un des personnages centraux du film documentaire *Pas les flics pas les Noirs par les Blancs* réalisé en 2001 par Ursula Meier.

### ▼ Anthologie de la connerie militariste d'expression française

Choix établi par Lucien Seroux, d. AAEL,



Toulouse, 2003, 191 p. (Cote 322.7 SER)  
« Bêtises, bobards, bourrage de crâne, désinformation, pousse-au-crime, va-t'en guerre ... et monstruosité diverses ». L'auteur a réuni une invraisemblable collection de citations et images militaristes, surtout de la première moitié du XXème siècle. Le premier chapitre concerne l'école et tout ce qui s'adresse aux enfants. Ce premier volume contient les trois premiers chapitres d'une série qui doit en réunir 14. Couverture de Tardi.

Michel Mégard

## Nous avons reçu

▼ *Promoting Peace : The Role of Civilian Conflict Resolution*, Günther Baechler, ed. Staempfli Publishers Ltd., 2002, 150 p. (Cote 301.6 BAE) - Le chef de la division « Prévention et transformation des conflits de la DDC » a réuni des auteurs autour du rôle des civils dans la résolution des conflits, bravo !

▼ *La guerre, la pulsion de mort*, Georg éditeur, 2003, 152 p. (Cote 150.195 GUE) - Approche psychanalytique autour des lettres entre Einstein et Freud (1932)

▼ *Impasses du pacifisme ?*, dossier coordonné par B. Villalba, EcoRev', 2003, P 2-67 (Cote 322.7 IMP) - « Revue critique d'écologie politique »

▼ *Femmes contre la guerre : carnets d'une correspondante de paix*, Marlène Tuininga, Desclée de Brouwer, coll. Culture de Paix, 2003, 191 p. (Cote 322.6 TUI)

▼ *En quête de sécurité : Causes de la délinquance et nouvelles réponses*, sous la dir. de Sebastian Roché, Armand Colin, 2003, 343 p. (Cote 301.6 ROC)

▼ *On n'aime guère que la paix*, Jean-Marie Henry et Alain Serres ; ill. Nathalie Novi, Rue du monde, 2003, 56 p. (Cote 841 HEN) - Album pour enfants dès 7 ans : textes, poèmes, illustrations

▼ *Petites histoires pour devenir grand : A lire le soir pour aborder avec l'enfant ses peurs, ses tracas, ses questions*, Sophie Carquain ; ill. Michel Boucher, Albin Michel, 2003, 309 p. (Cote 370 CAR)

## Revue

▼ *Quelle mondialisation ? Par qui ? Pour qui ?*, Alternatives non violentes, 2003, 57 p. (Cote 330 QUE)

▼ *Frauen Friedens Konferenz : «woman-oeuvres»*, friZ, 2003, P. 8-21 (Cote BR 1922)

## Autres acquisitions

▼ *Theology and Culture : Peacemaking in a Globalized World : International Historic Peace Church Consultation : Bienenberg Theological Seminary, Switzerland, 25-29 June 2001, 2001, [env. 200 p.]* (Cote BR 1921) - Brethren, Quakers et Mennonites

## Dons

▼ *Sainte colère* : Jacob, Job, Jésus, Lytta Basset, Bayard et Labor et Fides, 2002, 21 cm (Cote 220.6 BAS) - Encore un excellent ouvrage de Lytta Basset

▼ *Souvenirs de jeunesse (1866-1900) : Pages choisies*, Romain Rolland, La Guilde du Livre, 1947, 261 p. (Cote 920 ROL ROL) - par celui qui a fait connaître Gandhi en Occident

▼ *Les valeurs comptent : Réflexions des quakers sur l'Europe*, Bronwen Thomas, Quaker Council for European Affairs (QCEA), 2003, 47 p. (Cote BR 1915)

▼ *Violence et médiation par les pairs au Cycle d'Orientation de Sécheron : enquête et mise en perspective*, Aude Ramaciotti, 2003, 222 p. (Cote BR 1917)

## Décennie « Vaincre la violence »

▼ *Pourquoi la violence ? Pourquoi pas la paix ? : Guide d'étude pour aider les particuliers et les groupes au sein des Eglises à réfléchir et à [...]*, Diana Mavunduse et Simon Oxley, Conseil oecuménique des Eglises (COE), 2003, 24 p. (Cote BR 1916)

▼ *Vaincre la violence [Bulletin de nouvelles] : Les Eglises en quête de réconciliation et de paix*, COE, 2001-2003, 4 journaux de 4 à 6 pages (Cote BR 1918)

▼ *Oekumenischer Rat der Kirchen (OeRK) : Dekade zur Überwindung von Gewalt : 2001-2010 : Grundlagentexte, Hinweise und Materialien*, Forum für Friedenserziehung (IFOR-CH), 2003, 32 p. (Cote BR 1919)

## Jeu

▼ *Nou débarras ! Les femmes trompent les soldats ?*, Mürmel, 1993, (Cote J.A.05) - Dès 14 ans : jeu de stratégie où les femmes tentent de vider les caves et greniers des armes de leurs maris ou amis

M.M.

## L'empathie dans la communication et la Communication NonViolente

*Jean-Philippe Faure est formateur en non-violence active au CMLK et co-auteur, avec Céline Girardet, d'un livre intitulé « L'empathie, le pouvoir de l'accueil. Au cœur de la Communication NonViolente », paru en novembre 2003 aux Editions Jouvence.*

Il n'est pas aisé pour moi de proposer une définition simple de l'empathie. Elle est plus facilement caractérisée par ce qu'elle n'est pas, que par ce qu'elle est. L'empathie pourrait se définir comme ce qui reste dans notre écoute quand nous nous sommes dépouillés de nos habitudes et de nos défenses :

Quand nous arrêtons **de savoir pour l'autre** ce qui est bon pour lui (et donc nous nous abstenons de donner des conseils quand on ne nous en n'a pas demandé).

Quand nous cessons de **vouloir faire quelque chose** dans des relations où il nous suffit d'être.

Quand nous acceptons de ne plus **ramener à nous ce qui ne concerne que l'autre** et, dans d'autres moments, ne plus mélanger l'autre avec ce qui ne concerne que nous-même.

Quand nous avons fait ce travail d'épuration, nous pouvons nous mettre en phase avec l'autre, et l'accueillir en reformulant ses sentiments et ses besoins, quoiqu'il dise.

A partir de l'acceptation de notre impuissance foncière face à la souffrance ou la détresse de notre prochain, nous pouvons lâcher nos résistances et nous autoriser à simplement rester là, avec ce qui se passe. Pendant quelques secondes nous ne cherchons plus à changer le monde, et en particulier celui qui est en face de nous, nous arrêtons d'imposer à notre environnement le poids de nos exigences et de notre savoir. Ce poids qui s'avère si particulièrement étouffant quand il est en liaison avec nos rêves d'harmonie et de non-violence.

Une action profondément écologique peut alors s'amorcer. Nous pouvons nous ouvrir au message vivant qu'essaie de nous adresser notre interlocuteur, souvent avec maladresse. Nous lui offrons le cadeau d'un accueil, qui ne va pas chercher à réformer, ni même à comprendre, mais simplement tenter de créer une qualité de connexion avec un lui.

La force de cette bienveillance en action va se voir au détachement que nous aurons vis-à-vis du sens littéral de ce qui est dit. Nous gagnons ce

détachement, grâce à l'intérêt que nous portons à celui qui s'exprime. Si l'écouter ressent notre attention ouverte, il va pouvoir se laisser aller à être lui-même, puisqu'il n'a plus à convaincre, ni à se défendre ou à se justifier. Pour l'écouter, chaque phrase exprime la vie d'un besoin fondamental

L'accueil empathique n'est donc pas anodin, quand nous l'offrons il est un grand service à la relation. Je trouverais frustrant que ce cadeau s'effectue motivé par une idée de devoir ou d'obligation. Idéalement nous ne faisons cet investissement qu'à partir d'un lien avec nos propres besoins, d'une conscience du sens que cela a pour nous, d'une vigilance par rapport à notre élan et notre disponibilité réels.

Au delà du résultat que nous pouvons obtenir dans l'instant, la pratique de l'empathie nourrit nos relations, et particulièrement nos relations intimes, d'une qualité de confiance et de présence.

Jean-Philippe Faure



En vente au CMLK, Fr. 25.-  
Egalement en service de prêt.

# Ni hérisson, ni paillason : nouvelle exposition du CMLK du 7 au 24 janvier

« Ni hérisson, ni paillason » : c'est le titre de la nouvelle exposition que le CMLK vous propose de découvrir au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne, du 7 au 24 janvier 2004. Alors que sa grande sœur « Un poing c'est tout ? » circule depuis octobre en Belgique, nous avons voulu prolonger la démarche initiée voici quatre ans par la mise sur pied d'une expo plus « légère », qui s'adresse en priorité aux enfants de moins de 12 ans.

Partant du principe que la non-violence se construit en premier lieu par l'éducation, « par le bas », dès l'enfance, cette nouvelle création s'inscrit dans la dynamique de la Décennie de promotion de la non-violence décrétée par l'ONU.<sup>1</sup> Elle permet également au Centre de fêter ses 35 ans par un événement qui confirme sa vocation de centre de ressources, désireux d'offrir à la population des outils concrets, ludiques, accessibles, pour promouvoir une authentique culture de non-violence.

## Une « ménagerie » de la violence

La majeure partie de l'exposition sera constituée de grandes affiches colorées, consacrées à des animaux ou objets remarquables composant une sorte de ménagerie de la violence ordinaire. Du hérisson (toujours hérissé) au paillason (qui se laisse piétiner) en passant par l'autruche (tête dans le sable), le mouton (conformiste) ou le boa (qui vous étouffe à force de vouloir vous contrôler), neuf animaux ou objets « totems » illustreront un certain nombre d'attitudes ou comportements foncièrement humains, que tout un chacun a pu observer dans les contextes les plus divers (à l'école, au travail, en famille... et en politique). Autant de manières d'être et de faire qui contribuent à créer des conflits ou à les aggraver, jusqu'aux plus violents dérapages - ce qui permet par contraste de mettre en évidence une possible attitude non-violente, refusant les rôles d'agresseur, de victime ou de témoin lâchement passif.

En complément, des jeux de mise en situation seront proposés - notamment aux classes -, ainsi que des équipements interactifs centrés sur les problèmes de compétition et de discrimination. Enfin, une classe de jeunes élèves graphistes de l'ERACOM (Ecole romande d'art et communication) exposera des affiches composées de citations de quelques grands penseurs et praticiens de la non-violence.

## Informations et thé à la menthe

Les affiches et l'accompagnement pédagogique composant la « ménagerie » de la violence ont été conçus pour pouvoir être proposés dès le printemps prochain aux écoles et centres de loisirs, comme « expo en kit », facile à installer et à utiliser. Cela permettra au CMLK d'élargir son offre pédagogique avec un outil plus maniable que « Un poing c'est tout ? ».

Pour la création de l'exposition au Forum de l'Hôtel de Ville, nous avons tenu à ce que le public soit bien accueilli, dans un lieu chaud et convivial. Informations, documentations, thé à la menthe et autres gâteries seront proposés dans le cadre d'un « Salon CMLK » décoré par les jeunes artistes de l'Atelier Mobilet'. Ne manquez donc pas de venir nous y rencontrer... ou inscrivez-vous pour participer activement à l'événement. Une bonne douzaine de membres actifs du CMLK se sont jusqu'ici investis bénévolement dans ce joyeux chantier, mais il est encore possible d'élargir le cercle. A bon entendeur, à bonne entendeuse.

Roger Gaillard

## NOTE :

<sup>1</sup> Formulation exacte : « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde » (Résolution de l'ONU 53/25).

## WANTED !

Le groupe de travail « Ni hérisson, ni paillason » cherche encore des volontaires pour le montage/démontage de l'exposition et l'accueil du public. Si cela vous intéresse, merci de vous inscrire au moyen de ce coupon :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

No tél. privé : .....

No tél. professionnel : .....

E-mail : .....

Je suis intéressé/e à collaborer à :

Montage de l'exposition : lundi 5 et mardi 6 janvier 2004

Démontage de l'exposition : samedi 24 janvier

Accueil du public et gardiennage : du 7 au 24 janvier. Lundi de 14h à 18h00, mardi à vendredi de 10h à 18h00, samedi de 9h00 à 17h00

.....  
.....  
.....  
.....

Tenue de stands Place de la Palud, samedis 10, 17 et 24 janvier.

Nous recherchons également  
de nombreux paillasons !



A déposer au CMLK, rue de Genève 52.  
Merci d'avance !